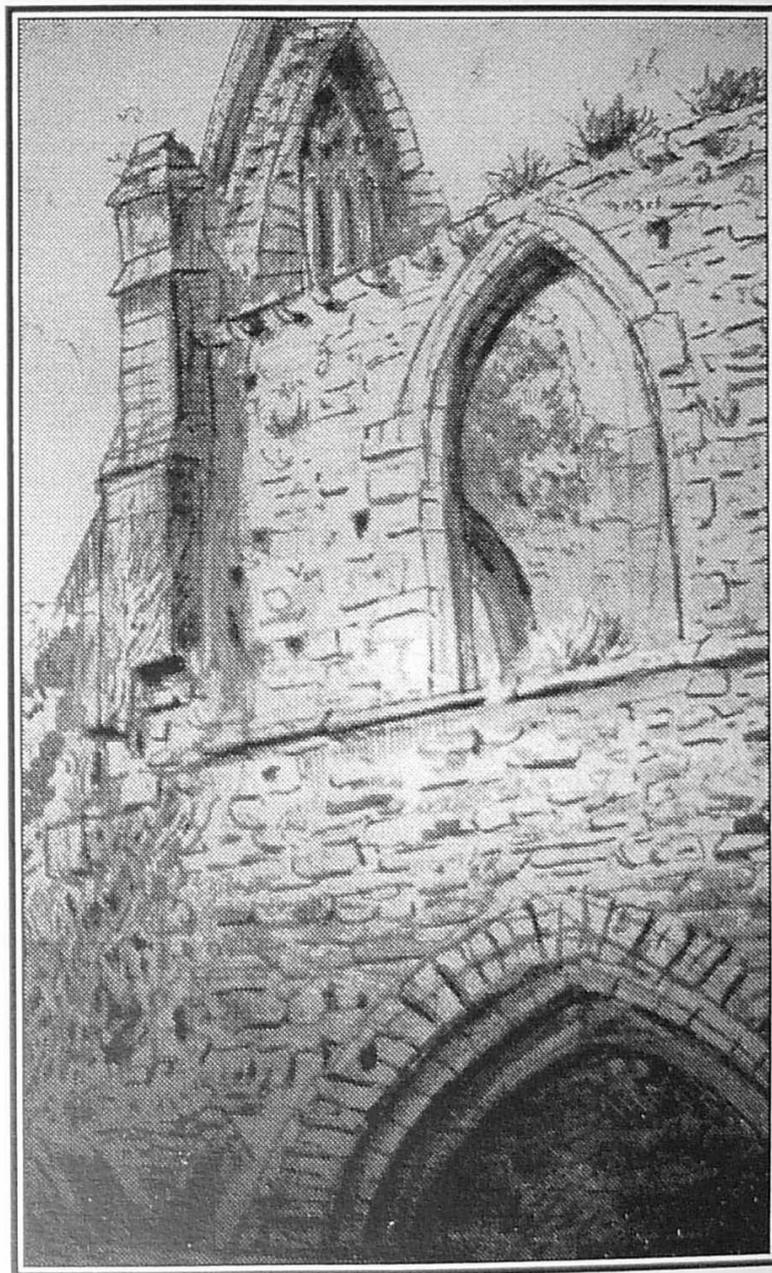


N° 9 - 2003

Les Cahiers de

Beauport

RECUEIL DE TEXTES



anagrammes

Illustration de couverture
Dessin de Faudacq (1840-1916)
Collection particulière J. C. Porée

© Association des Amis de Beauport, 2003

ISBN 2-84719-018-X

Avant-propos

Annie-Claude Ballini

AVANT PROPOS

Ce numéro des Cahiers de Beauport poursuit l'œuvre entreprise par les Amis de Beauport depuis une décennie et qui s'est concrétisée par la publication en 2002 de l'ouvrage *"Abbaye de Beauport, huit siècles d'histoire en Coëlo"*, commémorant à la fois le jubilé de l'abbaye et les dix ans de l'association.

Les trois articles que vous découvrirez témoignent de la continuité des recherches sur l'abbaye.

En juin 2003 Amandine Venet a soutenu un mémoire de maîtrise, sous la direction du professeur Andreas Sohn de l'université de Paris XIII, intitulé *"L'obituaire de l'abbaye de Beauport – recherches prosopographiques et liturgiques"*. Ce travail de grande qualité, qui a fait l'objet d'une communication à la Saint-Norbert 2003, vous est présenté ici dans une version résumée par l'auteur. Il s'agit d'une approche encore inédite de Beauport au travers de la célébration des défunts, qu'ils soient ecclésiastiques (abbés ou chanoines) ou laïques (seigneurs donateurs de petit lignage, ou personnages "historiques" comme les rois ou les ducs).

Les recherches sur les granges et prieurés de Beauport ont fait l'objet d'une communication présentée par Annie-Claude Ballini lors du colloque qui s'est déroulé à Beauport en octobre 2002. C'est cette étude, complétée en 2003, qui est publiée dans ce numéro.

Dans l'article sur le Pardon de notre-dame de Beauport, lui aussi inspiré par les célébrations du 800^e anniversaire de l'abbaye, Michel-Yves Bernard ouvre des pistes qui permettront de mieux connaître les dévotions qui sont apparues dans les paroisses qui dépendaient jadis de Beauport, et qui lui restent toujours attachées par une petite flamme spirituelle.

Je remercie pour leur aide précieuse Jo Balanant, Jean-Baptiste Lemonnier, Hervé Lesueur, Bernard Pointel, Guy Prigent et Claude Roy.

Annie-Claude Ballini

Présidente des Amis de Beauport

L'Obituaire de Beauport

L'un des clichés les plus répandus sur les hommes du Moyen Âge est qu'ils étaient hantés par la mort. En 1202, Alain d'Avaugour, comte de Goëlo, fonda l'abbaye de Beauport : *pro salute anime mee et Henricis, comitis patris mei, et Mathildis, matris mee, et Petronille uxoris mee*¹. Dans cette charte de fondation, Alain exprime son souci envers l'au-delà, il désire que des prières lui soient adressées pour le salut de son âme. Les chanoines prémontrés de Beauport, comme dans les autres communautés monastiques, devaient donc tenir un nécrologe ou un obituaire pour se rappeler les prières à célébrer à l'intention des défunts qui le désiraient. L'obituaire de Beauport était constitué d'une liste de noms de personnes désirant bénéficier d'une commémoration après leur mort. Aujourd'hui, aucune étude approfondie n'a encore été effectuée sur ce document, seule une édition a été réalisée par Jules Geslin de Bourgogne², en 1864. Pourtant, l'obituaire de Beauport n'est pas un document méconnu, il a été maintes fois cité par les érudits, mais son usage était souvent limité à la constitution de liste d'abbés de Beauport ou à la recherche de noms de nobles pour l'établissement de généalogies.

Les documents nécrologiques bretons, en général, n'ont fait l'objet que de peu d'études, principalement de simples retranscriptions suivies de maigres commentaires. Ces études sont, pour la plupart, assez anciennes, datant de la fin du XIXe siècle ou des années 1920, elles sont principalement l'œuvre d'érudits locaux. Les publications de nécrologues bretons, les plus récentes, sont dues à Jean-Luc Deuffic, sur les documents nécrologiques de l'abbaye de Daoulas et sur le nécrologe de l'abbaye de Landévenec, au début des années 1980³. Aucune de ces études ne concerne le diocèse de Saint-Brieuc, diocèse où se situe l'abbaye de Beauport. Il convient donc d'enrichir et de poursuivre ces recherches sur les nécrologues bretons, dans notre cas, par l'étude de l'obituaire de l'abbaye de Beauport.

Dans *Répertoire des documents nécrologiques français*, publié en 1980 de Jean-Loup Lemaître, les notices 789 et 790 sont consacrées aux deux extraits d'obituaires connus de l'abbaye de Beauport, l'obituaire original de cette abbaye, comme beaucoup d'autres, semble être perdu.

Les documents nécrologiques sont, selon la définition donnée par dom Nicolas Huyghebaert⁴, des listes de défunts dressées selon l'ordre du calendrier romain pour servir à la commémoration quotidienne dans le cadre d'une communauté de prière, soit, dans le cas de Beauport, le chapitre de l'abbaye, le manuscrit était conservé à la sacristie ou dans la salle capitulaire et non dans la bibliothèque⁵. La commémoration liturgique des défunts est un fait propre à l'Église catholique qui n'a pas de frontière, ainsi les abbayes prémontrées, ordre auquel appartient Beauport, commémoraient, entre elles, les grands abbés prémontrés sans faire de préférence. Les documents nécrologiques sont les témoins d'une longue tradition de commémoration du IXe siècle au XVIe siècle⁶.

L'étude des documents nécrologiques présente différents intérêts : prosopographique, d'histoire générale, d'histoire sociale, de philologie, d'histoire économique, d'histoire de la liturgie et du sentiment religieux, d'archéologie et d'histoire de l'art, d'histoire des bibliothèques et des manuscrits... Dans le cadre de ce mémoire de maîtrise, deux thèmes ont été particulièrement exploités : une recherche prosopographique et une autre concernant la liturgie.

La recherche prosopographique a pour but de mieux connaître les personnes inscrites dans l'obituaire de l'abbaye de Beauport : qui ils sont, d'où ils viennent, qu'ont-ils fait pour être inscrits dans l'obituaire ? Il serait aussi intéressant de savoir comment les inscriptions à l'obituaire ont été faites, à quelle époque a-t-on commencé à inscrire des noms. Un document nécrologique fait revivre les défunts dont les chanoines devaient célébrer la mémoire. Dans le cas de l'abbaye de Beauport, nous ne disposons que d'extraits de l'obituaire, toutes les personnes inscrites à l'obituaire n'y sont pas. Nous nous intéresserons donc aux personnes nommées dans ces extraits, mais aussi à d'autres, absentes des extraits, dont nous savons qu'elles étaient inscrites dans l'obituaire de Beauport. Les personnes inscrites dans l'obituaire de l'abbaye de Beauport sont des membres du clergé mais aussi des laïcs. Dans notre étude, nous allons tenter d'établir des notices biographiques de ces différentes personnes. L'un des intérêts majeurs de cette partie sera de montrer que l'obituaire de Beauport fait revivre des noms de personnes oubliées aujourd'hui, il nous fait pénétrer dans la vie des « notables » du Goëlo, dans la vie religieuse de cette région.

La recherche liturgique cernerait la manière dont Beauport célébrait ses morts, comment l'abbaye commémorait la mémoire de ces morts. L'obituaire de Beauport est le seul document liturgique du Moyen Âge de l'abbaye parvenu jusqu'à aujourd'hui. Dans les archives départementales des Côtes d'Armor, où a été déposé le fond d'archives de l'abbaye de Beauport, la plupart des archives médiévales sont des chartes de donation, d'exemption, de confirmation de Beauport, rien concernant la liturgie. La bibliothèque de l'abbaye⁷, disparue aujourd'hui, est seulement connue par l'intermédiaire d'inventaires du XVIIIe siècle. Ceux-ci ne mentionnent pas non plus de livres liturgiques médiévaux, mais uniquement de la période moderne. L'obituaire occupe donc une place capitale pour la connaissance de la liturgie médiévale de Beauport. Certaines notices de l'obituaire sont intéressantes car elles indiquent comment devaient être célébrées certaines messes pour les défunts, mais aussi elles mentionnent les reliques vénérées à Beauport, ainsi que des laïcs enterrées dans l'abbaye. Fautes de sources, la prosopographie est le seul aspect qui a pu être approfondi.

Pour présenter ces recherches, nous tenterons d'appliquer les propositions exposées pour l'édition et l'étude des nécrologues faites par les différents spécialistes allemands, italiens, belges et français lors de la table ronde organisée au centre Augustin Thierry à Orléans, le 9 avril 1979. Ce schéma a été présenté dans les : « Directives pour la préparation d'une édition

de documents nécrologiques », dans le *Bulletin philologique et historique*, 1979 (1981), p. 11-17. De plus, pour le plan de ce mémoire, nous nous sommes largement inspirés du livre qui a été proposé comme modèle de la série « Obituaires » du Recueil des Historiens de France : *Les documents nécrologiques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*, édité en 1984.

Ainsi, après avoir exposé les sources et les méthodes employées dans ce travail, nous présenterons comment l'abbaye de Beauport s'occupait et traitait ses morts. En deuxième partie, les deux extraits de l'obituaire de Beauport sont présentés suivis d'une édition intégrale de ces documents. En troisième partie, les différentes personnes commémorées dans l'obituaire de Beauport sont présentées puis une étude sur leur commémoration.

Sources, méthode et bibliographie

Pour pouvoir étudier l'obituaire de l'abbaye de Beauport, il est nécessaire de connaître les archives produites par les chanoines, ainsi que les études réalisées sur l'abbaye. Pour la méthode, nous nous sommes tentés de suivre le schéma proposé par les éditions des obituaires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Pour savoir quel tableau ou quelle carte faire, nous nous sommes inspirés des idées données dans d'autres études de nécrologie.

Les sources utilisées ne sont pas seulement constituées de l'obituaire de Beauport, nous avons eu aussi recours aux chartes de l'abbaye : actes de donation, actes de fondation, les « mémoires de l'abbaye » ainsi que d'autres nécrologes.

Nous verrons ici successivement les sources et la bibliographie utilisées.

1. Sources

1.1. Les extraits de l'obituaire de l'abbaye de Beauport

Cette étude étant consacrée de l'obituaire de l'abbaye de Beauport, il fallut le retrouver, pour cela nous avons utilisé le premier volume du *Répertoire des documents nécrologiques français*, deux notices sont consacrées les numéros 789 et 790.

L'obituaire original de l'abbaye de Beauport est aujourd'hui perdu, mais il en existe des extraits, aujourd'hui conservés à Paris, à la Bibliothèque nationale de France :

- manuscrit français 20 891, fol. 86 à 89.
- collection Baluze, volume 38, fol. 243.

Le premier a été édité en parti par Geslin de Bourgogne dans les *Anciens évêchés de Bretagne* (t. IV, p. 221-228). Nous nous sommes plus intéressés à ce manuscrit puisqu'il mentionne 186 commémorations, à la différence du manuscrit de la collection Baluze qui n'indique que trois personnes.

À partir des noms donnés dans ces extraits d'obituaires, la méthode utilisée a été de dresser des fiches prosopographiques sur les différents personnages. Ces fiches sont des fiches d'identité : nom, prénom, qualité (abbé, évêque, donateur, ...), date de mort, mention dans d'autres nécrologes, actes de donations... La moindre information concernant ces personnages et leurs relations avec Beauport ont été transcrites dans ces fiches.

Pour identifier les personnes inscrites dans ces extraits, nous avons principalement utilisé deux types de sources : des actes des archives départementales des Côtes-d'Armor, où est conservé le fond de Beauport et des nécrologes d'abbayes prémontrées et bretonnes.

1.2. Les archives de l'abbaye de Beauport aux archives départementales des Côtes-d'Armor

Les sources manuscrites de Beauport se trouvent, pour la plupart, aux archives départementales des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc, où a été déposé le fond d'archives de l'abbaye de Beauport. Mais pour y arriver, les archives de Beauport ont, depuis 1790, été transportées de lieu en lieu dans, pratiquement, tout le département⁶. En 1790, les autorités révolutionnaires

ont procédé à un inventaire précis de tous les biens de l'abbaye déclarant que les archives de l'abbaye étaient bien rangées dans une armoire fermée à clé⁹. Les archives ont été ensuite transportées jusqu'à Pontrieux, l'un des neuf districts des Côtes-du-Nord ; puis, amenées à Saint-Brieuc à une date indéterminée (entre l'an IV et l'an VIII, époque où toutes les archives du département ont été centralisées à Saint-Brieuc). À Saint-Brieuc, il semble qu'elles aient d'abord été entassées dans la bibliothèque du collège. Avant 1864, Jules Geslin de Bourgogne s'est intéressé aux archives de Beauport, il les a classées et en a publié environ 400 actes, dont une grande partie date de 1202 à 1300, dans son ouvrage sur les *Anciens évêchés de Bretagne*, au tome IV.

Aujourd'hui, les archives de Beauport sont conservées dans le nouveau bâtiment des archives départementales, à Saint-Brieuc, dans la série H consacrée aux fonds des abbayes, prieurés, couvent et communautés religieuses existant avant la Révolution française dans le département actuel des Côtes-d'Armor.

Le fond de Beauport comprend 50 cartons, cotés H 36 et H 87. Les sources utilisées dans cette étude sont principalement des actes de donation à l'abbaye, des testaments et des chartes de fondation d'anniversaire.

Inventaire des cartons utilisés

H 36 et H 37 - 2 volumes du « livre terrier de Beauport » ou « Livre déal » rédigés à partir de 1746 par le père Feger, prieur de l'abbaye de Beauport. Ces volumes dénombrent les actes et renseignements trouvés dans les archives de Beauport par paroisse, en 1746. Il s'agit d'un inventaire des actes justifiant l'origine de chaque revenu. Ces registres recensent pour la plupart des actes de donation de l'abbaye, à partir de la fondation. Le regroupement de tous ses titres permet de dresser une ébauche de cartulaire.

H 38 - Copie de la charte de fondation de l'abbaye de Beauport, divers bulles pontificales, « Mémoires de l'abbaye de Beauport en Bretagne pour servir à la confection de l'histoire de Prémontré... » (s. d. XVIII^e siècle), historique de l'abbaye, suivi d'une liste et de notices concernant les abbés titulaires et de commendataires depuis 1202 (s. d., vers 1747), lettre du frère Morvan au prieur de Beauport : liste des abbés de Beauport (s. d.), procès-verbal concernant l'état des tombeaux pour prouver les anciennes prééminences des vicomtes de Coëtmen et de Tonquédec (1486).

H 39 - Différentes confirmations et privilèges de Beauport.

H 42 - Lettres et mandements du duc de Bretagne Jean V, suivies de sentences concernant les rentes dues à l'abbaye de Beauport sur les terres confisquées à Ollivier de Blois (1421).

H 43 - Charte de Conan dotant l'abbaye des droits de foire et coutume relatifs à la foire annuelle de Paimpol (1202).

H 44 - Copie de la donation du bois de Plouézec de Geoffroi de Boterel pour perpétuelle mémoire (copie de 1420), plan des bois de Beauport (1731), concessions des dîmes de Plélo, Pordic, Étables, Plouvara et Yvias par Pierre, évêque de Saint-Brieuc (1211).

H 45 - Compte des pitances.

H 46 - Fondation et confirmation des pitances de Beauport.

H 47 - Plouézec : titres et actes généraux concernant la dotation de l'abbaye (1202-1301) ; titres concernant les dîmes du Questel et d'autres lieux (1218-1277).

H 48 - Plouézec : titres et procédures concernant le droit de moule (1238-1699).

H 49 - Plouézec : titres, actes, baux, visites et construction des moulins à mer, à vent et à eau dépendant de l'abbaye (1222-1790).

H 60 - Kérity : titres et actes généraux concernant la dotation de l'abbaye (1241-1509).

H 62 - Lannevez : *Id.* (1398-1510).

H 63 - Ploubazlanec : *Id.* (1220-1268).

H 64 - Plouha : *Id.* (1221-1271).

H 65 - *Id.* pour les paroisses de Lanleff, Plounez (1256-1384).

H 66 - Plourivo : *Id.* (1205-1599), cotés A et autres actes sur la récupération des dîmes dans cette paroisse, cotés F.

H 67 - Yvias : *Id.* (1222-1520).

H 68 - Yvias : titres de donation et concession de dîmes (1234-1269).

H 69 - Bréhat : *Id.* (1214-1536).

H 70 - Plouha : *Id.* (1221-1584).

H 72 - Plélo : *Id.* (1224-1506) ; titres, actes, procédures concernant la rente sur Liscineuc.

H 73 - Goudelin : *Id.* (1202-1405).

H 74 - Pordic : *Id.* (1229-1587).

H 76 - Lantic : titres et actes concernant les rentes dues à la pitance (1233-1731). Tréveneuc : titres et actes généraux concernant la dotation de l'abbaye (1224-1308). Boqueho : *Id.* (1207).

H 78 - Plouagat : *Id.* (1198-1445). Prieuré des Fontaines : *Id.* (1223-1224).

H 81 - Cohiniac : *Id.* (1202-1266).

Le fonds de Beauport, conservé aux archives départementales, comporte des lacunes : l'obituaire n'y est pas présent, des chartes citées et éditées par dom Morice ou par Geslin de Bourgogne n'ont pas été retrouvées, aucun acte prouvant la communication des noms des morts des abbés prémontrés à Beauport n'a été découvert, ou autre... Ces lacunes font que ce travail comprend certains manques. Nous avons donc aussi des sources imprimées.

Sources imprimées sur Beauport

GESLIN DE BOURGOGNE (Jules) et BARTHÉLEMY (A.), *Anciens évêchés de Bretagne*, t. IV, Paris, 1864, p.1-228.
FRÉMINVILLE (Le Chevalier de), *Antiquités de Bretagne*, Côtes du Nord, 1837, p. 104-106 et p. 113-117.
MORICE (dom Hyacinthe), *Mémoire pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 1742-1746, 3 vol., rééd. Paris, 1974.

Nous avons aussi utilisé des nécrologues.

1. 3. Les nécrologues

Les documents nécrologiques ont été utilisés pour de nombreuses raisons. Ils ont permis d'identifier certaines personnes mentionnées dans les extraits de l'obituaire de Beauport, principalement des abbés dont l'abbaye d'origine n'était pas signalée. Le recours à d'autres nécrologues a été utile pour mesurer l'ampleur de la commémoration de certaines personnes, surtout pour les abbés de Beauport. Nous avons surtout utilisé des nécrologues imprimés, sauf pour le nécrologe de Prémontré, consulté sur microfilm.

1. 3. 1. Les nécrologues prémontrés

Nécrologe de Prémontré - Soissons, biblio. mun., ms. 9 édité par VAN WAELFELGHEM (R.), « L'obituaire de l'abbaye de Prémontré », *Analectes de l'Ordre de Prémontré*, Louvain, 1913 et par EVERS (J.), « L'obituaire de Prémontré, 2ème partie », dans *Analecta praemonstratensia*, 1(1925), 1-140, (Lemaitre, n° 2 111)

Les autres nécrologues sont pour la plupart issus des *Analecta praemonstratensia*.

BARBIER (J.), « Nécrologe de l'abbaye de Floreffé de l'ordre de Prémontré au diocèse de Namur », *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1re série, 13 (1876), 5-70 et 190-286.

BECKER (Dr.), « Das Necrologium des vormaligen Prämonstratenser-Abtei Arnstein a. d. Lahn », *Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung*, 16 (1881), Wiesbaden, 1-348.

BROUETTE (Émile), « Obituaire l'abbaye de Saint-Yved de Braine », *Analecta praemonstratensia*, 34 (1958), 274-337 ; 35 (1959), 85-104, (Lemaitre, n° 1716).

-, « Obituaire de Bonne-Espérance, de l'ordre de Prémontré », *Analecta praemonstratensia*, 36 (1960), 287-316 ; 37 (1961), 85-127 et 282-307 ; 38 (1962), 111-131 et 283-322 ; 39 (1963), 132-164 et 277-303 ; 40 (1964), 90-137 et 237-323 ; 41 (1965), 93-150.

-, « L'obituaire primitif de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun », *Analecta praemonstratensia*, 43 (1967), 72-134, (Lemaitre, n° 1662).

-, « Fragments de l'obituaire de Cuissy », *Analecta praemonstratensia*, 49 (1973), 41-68 et 223-252, (Lemaitre, n° 2105).

-, « Les abbés et les prévôts commémorés à Sainte-Marie-au-Bois », *Analecta praemonstratensia*, 53 (1977), 130-131, (Lemaitre, n° 1625).

-, « Extraits de l'obituaire de Marcheroux », *Analecta praemonstratensia*, Averbode, 55 (1979), 32-46, (Lemaitre, n° 371-372).

-, « Notes extraites de l'obituaire de Silly », *Analecta praemonstratensia*, 56 (1980), 229-238, (Lemaitre, n° 506).

DUCOEUR (Danièle), *Abbaye Sainte-Trinité de La Lucerne. Ordre de Prémontré de l'ancien diocèse d'Avranches, nécrologe XIIe -XVIIIe. Essai de restitution du nécrologe original (1143-1790)*, Ermont, 1998, (Lemaitre, n° 456).

SLECHTEN (G.), « Necrologium monasterii Averbodiensis », *Analecta praemonstratensia*, 54 (1978) ; 55 (1979) ; 56 (1980) ; 57 (1981) ; 58 (1982) ; 59 (1983) ; 60 (1984).

VAN WAELFELGHEM (Raphaël), « Le nécrologe de l'abbaye du Parc », *Analectes de l'ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1908.

1. 3. 2. Les autres documents nécrologiques utilisés

Il s'agit de nécrologues et d'obituaires de cathédrales et d'abbayes bretonnes.

Les cathédrales

Dol - Cathédrale Notre-Dame, obituaire du XIVe siècle : Rennes, AD Ille-et-Vilaine, G 281, fol. 2-57 v° (Lemaitre, n° 765).

Rennes - Cathédrale Saint-Pierre, extraits des obituaires, XVIIe siècle : Paris, BNF, ms. fr. 22 325, p. 21-24 (Lemaitre, n° 640).

Saint-Brieuc - Cathédrale Saint-Etienne, extraits d'un obituaire, XVIIIe siècle : Paris, BNF, ms. fr. 22 329, p. 151-153 (Lemaitre, n° 787).

Abbayes

Daoulas - Abbaye Notre-Dame, chanoines réguliers de saint Augustin, extraits de nécrologe, XVIIe siècle : Paris, BNF, ms. fr. 20 893, fol. 279-283 ; édité par DEUFFIC (Jean-Luc), « Les documents nécrologiques de l'abbaye de Daoulas », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper, 106 (1978), p. 83-102 et 107 (1979), 103-147 (Lemaitre, n°742).

Dinan - Abbaye de cordeliers : Paris, BNF, ms. fr. 22 325, p. 493-499, édité par LEMASSON (Auguste), « Obituaire du couvent des cordeliers de Dinan », *SECDN*, 103 (1921), 121-133 (Lemaitre, n°772).

Guingamp - Couvent des jacobins, extraits de l'obituaire du XVIIe siècle : Paris, BNF, ms. fr. 22 329, p. 117, 119 et 121 édité par COUFFON (René), « Nécrologe des Jacobins de Guingamp (Extraits) », *SECDN*, 57 (1925), 59-62 (Lemaitre, n° 798).

Rennes - Frères mineurs, extraits de nécrologe : édité par BOURDE DE LA ROGERIE (Henri), « Nécrologe des Cordeliers de Rennes », *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 54 (1927), p. 113-141 (Lemaitre, n° 644).

Rillé, Saint-Pierre - Chanoines réguliers, extraits du nécrologe, XVIIIe siècle : Paris, BN, ms. fr. 22 325, p. 231-232 (Lemaitre, n° 648).

2. 2. Bibliographie

La bibliographie a été réduite aux ouvrages permettant d'aborder l'histoire de Beauport à l'époque où l'obituaire a été rédigé et utilisé. Elle permet de le situer dans son contexte historique et régional, d'identifier les personnages, les lieux et les institutions cités. Les autres livres utilisés ont été mis en note au fur et à mesure de l'étude.

2. 1. Répertoires bibliographiques

ARDURA (Bernard), « Notre Dame de Beauport », *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours, dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p. 99-104.

Dom BESSE (J. - M.), « Beauport », *Abbayes et prieurés de l'Ancienne France*, t. 8, Province de Tours, Paris, 1920.

CALENDINI (P.), « Beauport », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 1934, t. VII, col. 226-231.

Dom COTTINEAU (Laurent-Henri), « Beauport », *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Mâcon, 1939, t. I.

2. 2. Ouvrages sur les prémontrés

ARDURA (Bernard), *Prémontrés : histoire et spiritualité*, Saint-Étienne, 1995.

BACKMUND (Nobert), *Monasticon Praemonstratense*, Straubing, t. I, 1949, t. II, 1952, t. III, 1956.

BONDÉLLE-SOUCHIER (Anne), *Bibliothèque de l'ordre de Prémontré dans la France d'ancien Régime, répertoire des abbayes*, Paris, 2000, p. 60-63.

HUGO (L. Ch.), *Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis Annales*, Nancy, 1, 1734 et 2, 1736.

LEFEVRE (Pl. F.), *Coutumiers liturgiques de Prémontré du XIIIe et du XIVe siècle*, Louvain, 1953.

— *La liturgie de Prémontré : histoire, formulaire, chant et cérémonial*, Louvain, Bibliotheca analectorum praemonstratensium, 1957.

PETIT (F.), *La spiritualité des prémontrés aux XIIe-XIIIe siècles*, Paris, 1947.

VAN WAEPFELGHEN (Raphaël), *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1930.

2. 3. Ouvrages sur la Bretagne médiévale

CHÉDEVILLE (André) et TONNERRE (Yves), *La Bretagne féodale XIe-XIIIe siècles*, Rennes, 1987.

COPY (Jean-Yves), *Art, société et politique au temps des ducs de Bretagne : les géants haut-bretons*, Paris, 1986.

DU PAZ (Fr. Augustin), *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne enrichie des armes et blasons d'icelles de diverses fondations d'abbayes et de prieurés, et d'une infinité de recherches ignorées jusqu'à ce temps, et grandement utiles pour la connoissance de l'histoire. Avec l'histoire chronologique des évêques de tous les diocèses de Bretagne*, Paris, 1620.

FRÉMINVILLE (Chevalier de), *Antiquités de Bretagne. Côtes-du-Nord*, Brest, 1837, rééd. Paris, s.d. *Gallia christiana*, t. XIV, Province de Tours, Paris, 1856.

GESLIN DE BOURGOGNE (Jules), BARTHÉLEMY (A. de), *Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments*, Saint-Brieuc/Paris, 1855-1879, 6 vol.

GUIMART (Charles), *L'histoire des évêques de Saint-Brieuc*, 1852.

KERVILER (René), *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, 1886-1908, 11 vol.

LEGUAY (Jean-Pierre) et MARTIN (Hervé), *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532*, Rennes, 1982, 1997.

POTIER DE COURCY (Pol), *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Nantes, 1862, rééd. Mayenne, 1970, 3 vol.

TAILLANDIER (Dom Charles), *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, 2, Paris, 1756, réimp. Paris, 1974.

2. 4. Ouvrage sur l'abbaye de Beauport

ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri de), « Mots bretons dans les chartes de l'abbaye de Beauport », *Revue celtique*, 3 (1876-1878), 395-418.

ATTAL (François), *Beauport, une abbaye de prémontrés en Goëlo. Aménagement d'un espace côtier du XIIIe au XVe siècle*, Perros-Guirec, 1997.

BALLINI (Annie-Claude, dir.), *Abbaye de Beauport. Huit siècles d'histoire en Goëlo*, Paimpol, 2002.

DE BARHÉLEMY (A.), « Suite chronologique des abbés de Beauport », *Mélanges d'histoire de Bretagne*, t. II, s. d., s. l., p. 27-39.

DOTIN (Georges), « Mots bretons dans les chartes de Beauport », *Revue celtique*, 7 (1886), 52-65 et 200-209 ; 8 (1888), 65-75.

LE BONNIEC (Yves), *L'abbaye de Beauport au XIIIe siècle*, Mémoire de maîtrise, Rennes, 1965.

NOTES

1 Jules Geslin de Bourgogne et A. Barthélemy, *Anciens évêchés de Bretagne*, t. IV, Paris, 1864, p. 45.

2 Jules Geslin de Bourgogne, *op. cit.*, p. 221 à 228.

3 Jean-Luc Deuffic, « Les documents nécrologiques de l'abbaye de Daoulas », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper, 106 (1978), p. 83-102 et 107 (1979), p. 103-147 et Jean-Luc Deuffic, « Nécrologe de Landévenne », *Britannia christiana. Bibliothèque liturgique bretonne*, 1983, 16p.

4 N. Huyghebaert, *Les documents nécrologiques*, Brepols, Turnhout, Typologie des sources du Moyen Âge occidental, fasc. 4, 1972.

5 Joachim Wollasch, « Les obituaires, témoins de la vie clunisienne », *Cahiers de civilisation médiévale*, 22 (1979), p. 139-171.

6 Jean-Loup Lemaître, « La commémoration des défunts et les obituaires dans l'Occident chrétien. Bulletin critique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 71 (1985), p. 131-145.

7 Yves Ballini et Michel-Yves Bernard, « Les livres et la lecture à l'abbaye de Beauport aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Abbaye de Beauport. Huit siècles d'histoire en Goëlo*, Paimpol, 2002, p. 234-252.

8 Régis de Saint-Jouans, « Histoire des archives des Côtes-du-Nord », *SECDN*, 110 (1981), p. 3-48.

9 Saint-Brieuc, AD CdA, cote 1 Q 154.

Comment s'occupait-on des morts ?

1. Prémontré et la liturgie des défunts

Pour la célébration liturgique, toutes les églises affiliées au Moyen Âge à l'ordre de Prémontré doivent suivre l'ordinaire de Prémontré¹. La prière liturgique occupe une place centrale. La vie est rythmée quotidiennement par l'office canonial. La communauté prémontrée est établie autour d'une église, appelée le *templum* dans l'*Ordinarius*, elle a pour but de desservir l'église, à la différence des moines qui y chantent les louanges de Dieu.

Les rites funéraires de Prémontré ont largement emprunté aux traditions monastiques de Cluny et de Cîteaux. Dans les premiers statuts de l'ordre, quelques indications sommaires précises comment doit se dérouler le cérémonial en cas de décès d'un des membres de la communauté : après les vigiles des défunts à neuf leçons et la *commendatio major*, l'abbé doit chanter la messe et présider à l'inhumation. L'office, la messe et la *commendatio media* doivent être répétés le septième et le trentième jour.

La place des défunts occupe une place toute particulière dans la liturgie prémontrée, les défunts sont très présents, l'office des morts est récité à peu près quotidiennement². En dehors des messes et offices pour les défunts, l'ordre de Prémontré a choisi quatre jours, chaque année, particulièrement importants pour célébrer l'anniversaire solennel de ses membres, de leurs parents, des bienfaiteurs et de tous les fidèles reposant dans le cimetière de ses maisons³ : le 13 mars, le mercredi saint, la Sainte Trinité et le 22 décembre. Le rite Prémontré prévoit également la célébration d'anniversaires communs pour tous les défunts de l'ordre, usage monastique ancien dont est née, l'anniversaire des défunts du 2 novembre. Les défunts de l'ordre de Prémontré, comme ceux des autres communautés, devaient être secourus abondamment. L'intercession pour les âmes du purgatoire était aussi fervente car indispensable pour permettre de sauver ces âmes en attente du paradis.

À un moment particulier de la journée, la commémoration des défunts étaient particulièrement vive : au cours de l'office de prime au chapitre. Les chanoines y faisaient différentes lectures : d'abord, la lecture du martyrologe, Usuard, Adon, ou un texte abrégé, avec l'annonce des éléments du comput et de l'âge de la lune, suivait ensuite la lecture de la règle augustinienne et du lemme biblique, puis les chanoines de Beauport faisaient la lecture du nécrologe ou de l'obituaire. L'obituaire tenait une place importante pour la communauté car il avait pour rôle de rappeler aux chanoines de Beauport les anniversaires des défunts dont il fallait faire la mémoire⁴. Ces défunts ne sont pas de simples défunts : ils tiennent une place toute particulière dans la communauté, ils font partis de la *familia*. Ils appartiennent à la communauté de Beauport, à celle des prémontrés, ou ils sont des parents, affiliés ou bienfaiteurs. Ainsi, chaque communauté, comme l'abbaye de Beauport devait posséder un nécrologe ou un obituaire. Celui-ci était inséré dans le livre du chapitre, à la suite du martyrologe.

Après avoir vu comment l'abbaye de Beauport célébrait ses défunts, il faudrait étudier ce que recevait un chanoine pour la célébration d'un anniversaire, et donc d'étudier la fondation des pitances, voir l'article essentiel : Michel-Yves Bernard et Anne Lejeune, « Quand l'abbé Pierre réglementait la pitance », *Abbaye de Beauport, huit siècles d'histoire en Goëlo*, Paimpol, 2002, p. 186-188.

2. Les principaux lieux consacrés aux morts

La géographie funéraire de l'abbaye englobe l'abbatiale, la salle capitulaire, le cloître, c'est-à-dire les lieux où les religieux célèbrent et prient, mais aussi le cimetière.

3. Les sépultures de Beauport

Aujourd'hui, la plupart des sépultures de l'abbaye ont disparu, il n'en reste plus que cinq. L'absence de plan détaillé de l'abbatiale est un handicap pour ses recherches. De plus, bien que Gaignières possédait différents documents sur Beauport, aucun tombeau de l'abbaye n'a été gravé. Les sépultures restantes, un procès-verbal et d'autres documents fournissent des renseignements sur les principales sépultures de cette église.

3.1. Les tombeaux d'Alain d'Avaugour et de sa femme

Les tombeaux des fondateurs de Beauport devaient être considérés à Beauport comme les plus importants de l'abbaye. Il s'agit de ceux d'Alain d'Avaugour et de sa femme, sans plus de précision sur le nom de cette dernière. Ces tombeaux étaient placés dans le chœur de l'église, dans un enfeu entre le grand autel et les stalles du chœur, soit à l'une des places les plus prestigieuses de l'abbatiale.

Ces tombeaux sont décrits dans un procès-verbal rédigé en 1486 par trois commissaires⁵ : Foulques de Rosmar, sénéchal de Goëlo, et le prévôt de Guingamp, Guillaume Taillard ont été députés par le duc de Bretagne et son conseil pour prouver les anciennes prééminences du vicomte de Coëtmen et de Tonquédec grâce à l'état des tombeaux, armoiries et autres antiquités présents à l'abbaye de Beauport :

Ce tombeau en calcaire comprenait un abondant décor héraldique sur les parois et d'écus sur la cotte d'arme du comte Alain. Selon Jean-Yves Copy⁶, cet important décor héraldique pourrait constituer une imitation des tombeaux limousins. Il faut se méfier de ce document. Il a été établi dans un but précis, prouver les anciennes prééminences de la famille de Coëtmen, mais il s'agit de la plus ancienne description de ces tombeaux.

D'autres descriptions de ces tombeaux sont connues dont celle faite lors de l'état des lieux de Beauport réalisé lors de la Révolution. En 1792, le sculpteur de Guingamp, J.-B. Guillou décrit ses deux pierres tombales :

A chaque coté du sanctuaire, dessous les deux arcades qui conduisent à deux chapelles, deux tombeaux. Du côté de l'épître est représenté un seigneur qui est habillé en guerrier, son bouclier au bras et son épée le long du corps, c'est une statue en ronde de bosse, en tuffeau, sans épitaphe,

et du côté Évangile, c'est-à-dire au nord,

un tombeau où est représentée une dame aussi en tuffeau, en ronde bosse sans épitaphe. Ces tombeaux paraissent anciens⁷.

Dans son exil, le chanoine Le Sage se souvint de ces tombes qui étaient d'après lui, les tombes des fondateurs, dont il avait oublié le nom⁸.

D'autres tombeaux nous sont connus, celui du comte de Coëtmen et de sa femme.

3. 2. Les tombes de Prigent de Coëtmen et de sa femme, Annette de Laval

À gauche du chœur, se trouvait la chapelle dite du Vicomte, où étaient ensevelis Prigent de Coëtmen, mort vers 1308-1318 et sa femme Annette de Laval, morte après 1331⁹.

L'enquête mentionne une autre tombe qui appartiendrait peut-être à Henry, fils de Geslin et frère cadet d'Alain de Coëtmen, mort en 1231. D'autres documents, notamment les testaments permettent de constater qu'il y avait d'autres gisants dans l'abbatiale.

3. 3. Pierre Poulart et Constance de Kerraoul

En 1362, dans leur testament, Pierre Poulart et Constance Kerraoul¹⁰ expriment leurs désirs d'être enterrés dans l'abbatiale de Beauport¹¹.

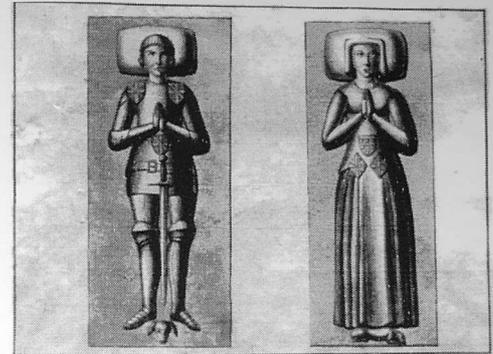
Ces tombeaux sont aujourd'hui disparus, le chevalier de Fréminville et Jules Geslin de Bourgogne en donnent deux descriptions différentes. Nous les donnons chronologiquement. Le chevalier de Fréminville attribue des fragments de tombe à ces deux personnages. Il n'en reste que la moitié inférieure de statues couchées d'un chevalier et d'une dame dont le reste d'armure et les souliers à la poulaïne de la dame seraient typiques du XIV^e siècle. D'après Jules Geslin de Bourgogne¹², qui cite une enquête de 1587 sur les prééminences de Pierre Poulart, leur tombe était une grande pierre plate verte sur laquelle les défunts avaient été représentés gravés sur une plaque de cuivre.

D'autres sources donnent des renseignements sur ces pierres tombales : le chevalier de Fréminville décrit la pierre tumulaire de J. Coëleme où il y voit un écu représentant un lion dressé sur ses pattes de derrière et en « très grandes lettres capitales gothiques gravées en creux, » sont inscrits son nom avec la date de 1563 ; les actes de donations médiévaux et des testaments exprimant le désir des bienfaiteurs d'être enterrés à Beauport, comme Mathilde de Pordic¹³. Nous avons trouvé la mention d'une petite vingtaine de personnes enterrées dans l'abbatiale¹⁴. Il convient d'étudier les tombeaux conservés aujourd'hui à l'abbaye de Beauport.

3. 4. Les pierres tombales des seigneurs de Kergozou

Les tombes de Jean de Kergozou et de sa femme Marie du Périer¹⁵ datent du début du XV^e siècle¹⁶, vers 1420-1440. Elles mesurent toutes 192 cm de longueur, 60 cm de largeur, pour la dame, 73 cm de largeur, pour le chevalier pour 20 cm de hauteur toutes les deux. Les défunts sont représentés selon l'usage, la tête posée sur un oreiller, les mains jointes. Jean de Kergozou est revêtu de son armure complète mais, sans son casque. Le chevalier de Fréminville reconnaît qu'il est coiffé d'un léger bonnet de fer cannelé, appelé cabasset ou bacinet, porté à l'époque, lors des grosses chaleurs¹⁷. Son épée pend entre ses jambes, il serait donc mort au combat. À ses pieds, une tête d'animal est aujourd'hui très abîmée. Selon certains, il s'agirait d'un bélier, à cause des cornes de l'animal étant visibles. Mais le bélier ne fait pas parti des animaux représentés dans l'art funéraire. Il nous semble que cet animal doit plutôt être un lion : le chien étant l'attribut de la femme, le lion, animal dominant, celui de l'homme. Sur sa cotte figurent trois écus : « de gueules à la croix pleine chargée d'une cotice de même », écu appartenant à la famille des Kergozou, seigneurs de Lanozou, de Trostanc et de Kersallic, ancienne maison de Goëlo. La pierre tombale de Marie du Périer est en piteux état, elle est constituée de trois fragments. Elle est coiffée d'un escoffion carré, vêtue d'un surcot étroit dont les manches sont serrés, et d'une ample cotte hardie¹⁸. Un chien est couché à ces pieds. Au bas de son surcot, un écu représente les armes de Beaumanoir du Bois de La Motte. Au dessous et à côté l'un de l'autre, deux autres écus en forme de losange mi-partis portent les armes du chevalier.

Les autres sépultures de l'abbatiale restent anonymes. Une actuellement située dans le bas-côté représente une épée, il s'agit certainement de la sépulture d'un chevalier, donateur de l'abbaye¹⁹. Les deux autres pierres tombales ont été remployées dans l'escalier, permettant d'accéder au cloître, ils représentent des croix, dans ce cas, ce serait des clercs²⁰. Les autres sépultures sont conservées aujourd'hui dans la salle capitulaire



Pierres tombales de Jean de Kergozou et de sa femme Marie du Périer dessinées par le chevalier de Fréminville après son passage à l'abbaye en 1815 (Photo Ch. Renault)



Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut examine le gisant du sieur de Kergozou. (Photo A.-C. Ballini)

3. 5. Le tombeau de Pierre Huet

La pierre tombale de Pierre Huet²¹ se trouvait initialement dans un enfeu de l'abbatiale dans le bas côté septentrional²². Pierre Huet, abbé de Beauport de 1456 à 1479, a été le premier abbé à avoir le droit de porter les *pontificalia* : la mitre et la crosse. Son tombeau²³ est d'une taille impressionnante 214/54/28. Sa statue a subi d'importantes mutilations : le visage et les mains semblent avoir été martelés. L'abbé est représenté couché, entouré de deux angelots aux têtes brisées dont celui de sa gauche porte les attributs abbatiaux, l'autre angelot devait porter ses armoiries : « d'argent à trois bandes engrêlées de gueules, chargés de coquilles d'argent ». Il est vêtu d'une chasuble brodée représentant des feuilles de vignes et des grappes de raisins. Ce tombeau, en pierre de Caen, a été conçu et exécuté, selon Jean-Yves Copy, non localement. L'état des lieux faits pendant la Révolution indique sur ce tombeau :

Dans la nef, sous une voûte faite à l'épaisseur du mur, il y a une statue d'évêque en tufeau, couché sur son tombeau ; de cinq pieds de stature médiocre,

il se trompe en l'attribuant à un évêque, à cause des *pontificalia*.

Le chevalier de Fréminville raconte une anecdote assez surprenante sur ce qu'il y avait en dessous de ce gisant. Apparemment, il y avait un caveau où est descendu Fréminville où il aurait découvert les ossements de l'abbé. Le crâne présentait un fait anatomique extraordinaire : l'os occipital avait été brisé, d'une largeur permettant le passage du doigt, dit Fréminville, ensuite une ossification nouvelle refermait cette ouverture et présentait une structure distincte. Selon Fréminville :

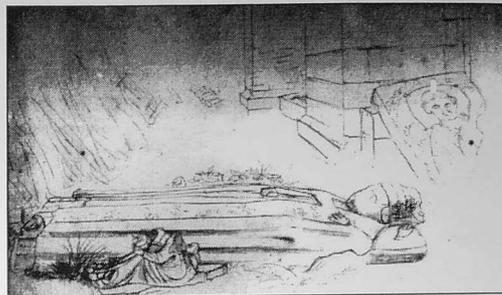
Il est inconcevable qu'un homme ait pu recevoir une semblable blessure à la tête sans avoir été tué sur le coup. Pourtant celui-ci y survécut, et même longtemps, ainsi que le prouve l'ossification formée ensuite sur la fracture, ce qui n'a pu avoir lieu qu'à la longue

Peut-être l'abbé Huet a été trépané. Les restes de l'abbé ont été transportés par Fréminville à la chapelle du château des Salles, sur la rive opposée de la baie de Beauport.

Les deux autres fragments de pierre tombale proviennent d'un abbé de Beauport, resté anonyme. Il est vêtu plus simplement que Pierre Huet et le crosseron est tournée vers lui. Il s'agit probablement d'un des premiers abbés de Beauport.



Tombeau de Pierre Huet, abbé de Beauport de 1456 à 1479 par Fréminville (Photo Ch. Renault)



Tombeau de Pierre Huet par Alfred Ramé (vers 1850). Le gisant se trouvait alors dans l'abbatiale.



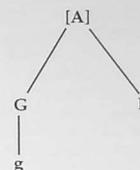
Fragment de pierre tumulaire d'un abbé (déposée dans le cloître). (Photo A-C. Ballini)



Pierre tombale d'un abbé anonyme (XIII^e siècle ?)
aujourd'hui déposée dans le chapitre.
(Photo A.M. Ollivier-Henry)

L'Obituaire de Beauport

Aujourd'hui, l'obituaire de Beauport est perdu. Nous en avons connaissance par deux extraits, c'est-à-dire des copies qui ne donnent qu'une partie des informations sous leur forme originelle. Un obituaire est une partie d'un livre utilisé quotidiennement à l'office de prime. Il s'agit donc d'un ouvrage soigné, dont la lecture devait être aisée. Les deux extraits dont nous disposons sont : un manuscrit de la collection Gaignières (Paris, BNF, manuscrits français 20 891, folios 86-89) et un petit extrait d'obituaire de la collection Baluze (Paris, BNF, collection Baluze, vol. 38, folio 243 verso). Le manuscrit de la collection Gaignières a été édité par Jules Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy dans les *Anciens Evêchés de Bretagne* à Paris Saint-Brieuc en 1864. Le tableau de la tradition est le suivant :



A : Obituaire original perdu.

G : Extraits de l'obituaire de la collection Gaignières : Paris, BNF, ms. fr. 20 891, fol. 86-89.

B : Extraits de l'obituaire de la collection Baluze : Paris, BNF, coll. Baluze, vol. 38, fol. 243 v^o.

g : Édité par Jules GESLIN DE BOURGOGNE et A. BARTHÉLEMY, *Anciens évêchés de Bretagne*, t. IV, Paris, 1879-1884, p.221-228.

1. Description des extraits de l'obituaire de la collection Gaignières

1.1. Description matérielle

Ces extraits sont aujourd'hui conservés à Paris, à la Bibliothèque nationale française, sous la cote ms. fr. 20 891 du fol. 86 r^o au fol. 89 v^o. Il s'agit de l'ancien volume de la collection Gaignières, coté 246.

Les extraits ont été écrits sur du papier à l'encre noire et ont pour dimensions : 380x240 mm. L'écriture est assez difficile à lire, les abréviations y abondent. Le document en lui-même ne présente aucun caractère codicologique remarquable, à la différence certainement de l'obituaire original. L'auteur a recopié les notices les unes à la suite des autres, consacrant une notice par ligne. Les mois sont inscrits les uns à la suite des autres. Le calendrier n'a pas fait l'objet d'une mise en page particulière. Il s'agit d'un calendrier romain, sans lettre dominicale. Il suit notre style, c'est-à-dire que la copie semble commencer le 1er janvier (la première notice n'est pas datée, la première datée l'est du 3 janvier) et il se termine le 16 des calendes de décembre soit le 16 novembre, le mois de décembre est déclaré manquant dans ces extraits.

Les extraits se situent à l'intérieur d'un des volumes de la collection Gaignières, le tome consacré aux « Abbayes de France. Tome II, B » : tome des abbayes françaises débutant par la lettre B, de l'abbaye de Baigne à l'abbaye de Buzay. Environ quatre-vingt dix abbayes sont mentionnées avec pour chacune d'entre elles des notices historiques plus ou moins impor-

tantes allant de la simple mention de l'abbaye à une présentation détaillée de l'abbaye avec des fragments de chroniques, des extraits de chartes issus du cartulaire, des testaments, des copies de sceaux, des représentations de tombeaux, des martyrologes... Les fol. 81 à 93 de ce volume sont consacrés à l'abbaye de Beauport. Une liste partielle des abbés de Beauport y est présentée, accompagnée de la charte de fondation de l'abbaye de 1202, un acte de donation de Jean de Bretagne, des actes concernant les abbés commendataires de ainsi que les extraits de l'obituaire de l'abbaye aux fol. 86 à 89.

Ces extraits appartiennent à la collection de François-Roger Gaignières²⁴ (1642-1715). Ce collectionneur ou « le plus illustre curieux de son époque²⁵ » est connu en tant que généalogiste et historien. Il a réuni ou fait copier, en compagnie de son valet et copiste Barthélemy Rémy et de son graveur Louis Bourdan, des documents, des blasons et tout ce qu'il put découvrir de monuments funéraires, d'épigraphes dans les monastères et églises de Paris, puis de la campagne où il explora divers provinces faisant copier des cartulaires et des monuments figurés. Gaignières n'a pas été en Bretagne, il a fait appel aux mauristes bretons qui travaillaient à cette époque sur l'*Histoire de la Bretagne*. En la qualité de collaborateur bénévole à l'œuvre bénédictine, Gaignières fut un conseiller et même un guide pour les mauristes bretons. Le 5 décembre 1689, il leur traça le plan de l'*Histoire de la Bretagne*. Une abondante correspondance entre Gaignières et les mauristes bretons témoignent de ces échanges²⁶. Par comparaison d'écriture, il semble que les extraits de l'obituaire de Beauport, ainsi que la notice toute entière consacrée à l'abbaye de Beauport du volume de Gaignières, sont dus à dom Denis Briant.

Vers 1689, sous l'impulsion de l'évêque de Quimper, François de Coëtlogon, des mauristes bretons, dirigés par dom Audren de Kerdel, eurent pour but de rassembler toutes les sources de l'histoire de la Bretagne pour pouvoir écrire une nouvelle histoire, appliquant les règles critiques mises en place par dom Mabillon. Les notables bretons et les États de cette province approuvèrent cette décision en 1689 et leur allouèrent 300 livres pour couvrir leur premier frais. Une équipe de quatre religieux furent choisis comme auxiliaire de dom Audren de Kerdel, prieur de Landévennec, puis de Saint-Sauveur de Redon à partir de 1687. Dom Denis Briant faisait parti de cette équipe²⁷.

Dom Denis Briant²⁸ est un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Pleuhiden, dans les actuelles Côtes-d'Armor, vers 1655. Il fit sa profession le 16 juillet 1684 à l'abbaye Saint-Melaine, à l'âge de vingt-neuf ans. Selon dom Tassin, il a réalisé l'une des parties les plus difficiles de l'*Histoire de Bretagne* : la critique. Car, selon le même auteur, doué d'une grande sagacité, il sut écarter les faits apocryphes et éclaircir des obscurités et enfin, il fit preuve d'une critique judicieuse. Dom Lobineau écrit sur dom Briant qu'il était un « homme d'un jugement solide, exact dans son travail, laborieux, sévère dans sa critique, heureux dans ses conjonctures²⁹ ». Maurice Lecomte ajoute sur dom Briant qu'il était laborieux, ponctuel, d'un jugement solide et d'une critique sévère.

Dom Briant a écrit une histoire du Maine, sous le titre *Cenomania* comprenant une histoire des comtes de la province ainsi qu'une histoire abrégée de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Il a fourni beaucoup de mémoires aux auteurs du *Gallia Christiana*, mais nous ne savons pour quels sujets d'églises. Des lettres qu'il a adressées à dom Audren sont conservées. Une d'elle témoigne d'une certaine connaissance des archives ecclésiastiques des diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier puisqu'il mentionne qu'elles ne sont pas intéressantes pour l'écriture de l'*Histoire de la Bretagne*³⁰.

Dom Briant est mort le 6 février 1716 à l'abbaye de Redon, suivant dom Tassin, et à celle de Saint-Riom en Basse Bretagne, suivant M. Garaby³¹. Nous ne savons pas quand dom Briant

a été à Beauport. Après son passage à l'abbaye, il a envoyé ses papiers soit à dom Audren, soit à Gaignières.

L'histoire de ces extraits d'obituaire est celle de la collection Gaignières. Gaignières légua au roi sa collection, dans son intégralité, par acte notarié, daté du 19 février 1711. La collection est rentrée dans la Bibliothèque royale un an après la mort de Gaignières, le 24 décembre 1716. Les documents ont été triés par Pierre de Clairambaut.

1. 2. Analyse

Les extraits d'obituaire de Beauport sont en latin. Le nom des défunts est, à chaque fois, introduit par le terme *Commemoratio*, le terme n'est pas répété pour les couples, inscrits ensemble le même jour. Les jours où les personnes étaient commémorées ne correspondent donc pas forcément au jour de leur mort. Il s'agit ici de rappeler la personne inscrite dans l'obituaire.

Une même personne peut avoir plusieurs commémorations répétées à diverses dates dans l'obituaire. Par exemple, Mathilde de Pordic³² est inscrites à quatre reprises dans ces extraits : le 8 mai, le 24 juin, le 7 octobre et le 8 novembre. Elle a établi des fondations d'anniversaire, en vu de rappeler son souvenir.

Dans ces extraits, les détails des fondations ne sont pas toujours indiqués. La notice est limitée généralement au nom des défunts et à leur qualité. Vingt-trois notices donnent la fondation en détail ou comportent un « etc. » qui témoignent que l'obituaire original avait des développements plus importants que le copiste ne considérait pas. Ces détails manquants, il est ainsi difficile d'identifier certains défunts, surtout si la personne citée a uniquement son nom indiqué et qu'elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires bretons.

Nous pensons qu'il s'agit ici d'extraits d'obituaire, vu le détail de certaines notices. Un obituaire se définit comme la liste des personnes, membres de la communauté et autres, ayant demandé la célébration d'un anniversaire au sein et par les soins de la communauté et en ayant assuré l'exécution par une fondation dont les revenus servent à rémunérer les religieux chargés de la célébration.

Les noms des défunts sont inscrits au fur et à mesure des fondations. Il ne respecte pas de hiérarchie, elle doit être rétablie au cours de la lecture : évêques, abbés, moines, prieurs, chanoines, prêtres, moniales, roi, ducs, comtes, chevaliers, clercs, convers, laïcs. La notice du 10 novembre rapporte : *Commemoratio fratris Yvonis Le Belhoec, canonici et sacerdotis viri magne austeritatis, que dedit nobis tres coffinos argenteos, anno 1464, qui tumulatus fertur in capella vicecomitis de Couetmen, seppissime apparuisse quasi petens canonizari ; commemoratio fratris Guillelmi de Pommerit, abbatis nostri qui multa bona fecit, (obit) anno 1355*. Dans ce cas, un abbé de Beauport est nommé après un chanoine de Beauport bien que celui-ci soit mort après l'abbé comme les dates des notices l'indiquent. Peut-être qu'ici, il était plus prestigieux de nommer en premier un chanoine très pieux qui a valeur d'exemple qu'un abbé de Beauport. La question se pose de la date de confection de l'obituaire qui a servi de base à ces extraits.

Les dates extrêmes citées dans ces extraits vont de 1222 à 1573. Un obituaire est un document constitué au fur et à mesure, lorsque les chanoines apprennent la mort d'un des leurs ou d'un de leurs bienfaiteurs. Il est d'un usage quotidien et donc s'use, il doit être réécrit assez régulièrement, environ tous les cent ans. Dans ces extraits, des notices, peut-être issues d'un nécrologe plus ancien, voir primitif, sont antérieures à 1222. Angot, abbé de La Lucerne (diocèse d'Avranches) a résigné sa charge d'abbé le 27 octobre 1206, du fait de son grand âge de 80 ans³³. Il est mentionné le 21 mars dans le nécrologe de Beauport et le 23 dans celui de la

Lucerne. Il est invraisemblable qu'Angot soit mort après 1222, l'obituaire a certainement été constitué avant cette date. Par contre, le document ne comporte pas de notices postérieures à 1573. Un nouveau nécrologe a peut-être été écrit par la suite, laissant à l'abandon l'obituaire utilisé par dom Briant. Ainsi, il semble que ces extraits comportent des notices remontant aux origines de l'abbaye, les autres ont été rajoutées au fur et à mesure jusque vers 1573.

1. 3. Critique des extraits

Il semble que dom Briant ait pris ces extraits directement de l'obituaire de Beauport. Il indique d'ailleurs au début de ces extraits : *Ex antiquo necrologio Beatae Mariae de Bello Portu*. Il faut faire attention au terme de *necrologio*, les érudits du XVII^e siècle employaient couramment les termes de nécrologes et d'obituaires sans que ceux-ci désignent précisément le type de manuscrit étudié, ces extraits semblent être issus d'un obituaire. Dom Briant est venu à Beauport, sa notice sur l'abbaye comprend la charte de fondation de l'abbaye et d'autres actes qui ne se trouvaient qu'à Beauport.

Il n'a pas fait une copie intégrale de l'obituaire, il n'en a pris que 186 notices, souvent limitées au nom et à la qualité du défunt. Presque chaque défunt a un titre : *abbas, miles, comes*. Ces extraits présentent donc des lacunes volontaires. Il n'est pas fait mention des simples particuliers, et dom Briant n'a pas mentionné les difficultés qu'il a éprouvées lors du déchiffrement du texte. Il avait la volonté, comme la plupart des érudits de cette époque, de dresser des listes abbatiales ou des généalogies de personnes illustres de la région. Il se désintéresse des personnes non identifiables. En comparaison, la liste des abbés dressée, dans la notice sur Beauport de ce volume, témoigne bien d'une large inspiration de l'obituaire : « frère Simon mourut le 24 juin, résigna a(nnée) [...] Frère Roger mourut le 6 mai, résigna a(nnée) [...] Guillaume de Pommerit fit baptiser la grande maison dans la cour de l'abbaye, mourut le 12 novembre 1344, il estoit fils de Guillaume de Pommerit », en comparaison la notice pour Guillaume de Pommerit dit, le 4 des ides de novembre, soit le 10 novembre : *fratris Guillelmi de Pommerit, abbas nostri qui multa bona fecit, (obit) anno 1355*.

Du point de vue paléographique, les noms des personnes citées dans les extraits sont écrits de manières plus importantes que le reste du texte, certainement pour faciliter la recherche d'un nom ou aider à la lecture.

Ainsi, toutes les personnes inscrites dans l'obituaire de Beauport ne sont pas notées dans ces extraits. Nous avons retrouvé des fondations d'anniversaire ou des donations assorties d'une demande d'inscription au nécrologe comme celle de Godefroi, fils de Glau de la paroisse de Plouézec qui donne une terre pour son anniversaire et celui de sa femme³⁴. Pour la plupart, ces personnes sont des notables de paroisses géographiquement proches de l'abbaye de Beauport et non des personnes importantes, ayant tenu un rôle dans la région.

Une autre raison de l'absence de certaines notices est peut-être que l'auteur de cette copie n'a pas pu indépendamment de sa volonté reproduire toutes les notices, l'obituaire original étant en mauvais état (rongé, déchiré, feuillet manquant...). Il n'y a aucune notice³⁵ du 18 au 27 août, peut-être que les folios étaient disparus à cette époque. À la fin du nécrologe, le copiste a indiqué : « *December manque* ». L'obituaire est un document utilisé quotidiennement, sa durée de vie est limitée, et un mauvais état de conservation expliquerait certains manques. Durant le mois de décembre, des personnes étaient inscrites à l'obituaire. Dans les nécrologes prémontrés, nous avons pu retrouver des personnes qui devaient être commémorées à Beauport comme le comte fondateur de l'abbaye : Alain de Goëlo inscrit dans le nécrologe de la Lucerne, le 29 décembre et le 13 février, et dans le nécrologe de Prémontré, le 29 décembre.

Ces extraits de dom Briant ont été édités par Jules Geslin de Bourgogne et Anatole Barthélémy. À la fin de cette édition, les auteurs mentionnent leurs sources : « Bibliothèque impériale, fond Gaignières, t. 246, p. 50 et suivante ». Il s'agit de l'ancienne cote du volume de Gaignières, aujourd'hui coté ms. fr. 20 891. L'édition de Geslin de Bourgogne ne reproduit pas les extraits dans leur intégralité, certains passages sont omis. Les passages absents de cette édition correspondent à des erreurs des extraits, par exemple, la date de mort de Henri d'Avaugour, et à des difficultés d'interprétation des abréviations, pour le 12 avril, la mention *novem lect.* qui suit la notice de Henri de Rochan peut porter à confusion, nous pensons qu'elle signifie qu'Henri de Rochan avait fait un don pour avoir un office à neuf leçons pour sa commémoration ou que Beauport avait concédé à Henri de Rochan de lui faire un office à neuf leçons. Il serait intéressant de savoir comment Geslin de Bourgogne s'est procuré une copie de ses extraits. Geslin de Bourgogne est un érudit du Goëlo, comment a-t-il eu l'idée de chercher les extraits de l'obituaire de Beauport dans la collection Gaignières et si quelqu'un lui a indiqué, qui est-il, quelle est sa source ? Nous pensons que Geslin a utilisé le *Gallia christiana*, qui indique : *Abbat seriem praebet codex D. de Gaignières 246. In eodem codice quaedam excerpta ex abbatiae necrologio reperiuntur*³⁶. Pour autant, Geslin est-il venu à Paris pour les transcrire ou a-t-il fait appel à un copiste ?

Ces extraits issus de la collection Gaignières sont les plus complets. Ils sont une base pour l'étude de l'obituaire de Beauport mais il ne s'agit pas de la copie intégrale, ce document comptant beaucoup de lacunes.

Les extraits de l'obituaire issus de ce manuscrit comprennent 186 notices réparties sur 128 jours.

Les extraits de la collection Baluze sont plus succincts.

2. Description des extraits de l'obituaire de Beauport de la collection Baluze

La description de ces extraits sera plus courte que la précédente car il n'y a que trois notices transcrites.

Ces extraits sont aujourd'hui conservés à Paris, à la Bibliothèque nationale, dans le volume 38, de la collection Baluze, au verso du folio 243.

Ce folio semble être consacré à l'abbaye de Beauport puisqu'au recto sont notés des fragments de la chronique de Beauport : *Fragmenta chronici coenobii Belliportus in Britannia*. Il s'agit du seul folio de ce volume consacré à Beauport. L'auteur est inconnu, mais ces documents appartenaient à Étienne Baluze (1630-1718) historien, érudit et bibliothécaire du roi. Baluze copia une partie des nécrologes bretons³⁷, il fit notamment un séjour à Rennes en 1673. Mais, ces copies sont incomplètes et parfois inexactes. Lui, ou plutôt son copiste, néglige les religieux d'un monastère où des personnes jugées inintéressantes. Seulement trois personnes sont notées.

Ces extraits de nécrologe de Beauport sont transcrits sur du papier dont les dimensions sont petites : 157 × 210 mm. Ils ne présentent pas d'intérêt codicologique particulier. Les notices sont inscrites les unes après les autres dans le désordre : le 22 juillet est citée avant le 19 juillet.

L'auteur de cette transcription mentionne qu'il les tire : *Ex martyrologio coenobii Belliportus*. Un martyrologe est un calendrier romain qui annonce les anniversaires des saints célébrés dans les églises ou les monastères. Il est conservé dans le livre du chapitre avec le lectionnaire, la règle, et le nécrologe ou l'obituaire. Baluze confond martyrologe et obituaire,

cela peut se comprendre par le fait que ces deux textes devaient être conservés dans le même ouvrage, le livre du chapitre.

Les notices ne mentionnent que les trois femmes du comte fondateur de Beauport : Alain de Goëlo. Il semble ici que l'auteur de cette transcription ait voulu comprendre quelles ont été les différentes femmes qu'a eu Alain de Goëlo.

En comparant avec les extraits de l'obituaire de la collection Gaignières, ces notices semblent être issues d'une même base : l'obituaire de Beauport. Malgré des différences de dates, de un jour ou deux, les notices sont similaires, en particulier celle de *Merhaute*. La notice de la collection Baluze sur *Aeladis* est plus complète, la fondation de son anniversaire est indiquée : *Commemoration Aeladis, comitissae, uxoris comitis Alani, fundatoris nostri, quae nobis acquisiuit decimas de Quiritis ad suum anniversarium perpetuo celebrandum*. Cette fondation n'apparaît pas dans sa notice du manuscrit de la collection Gaignières.

Ainsi, les deux extraits de l'obituaire de Beauport se complètent, mais sont tous deux très lacunaires. Les extraits de Baluze ont été réalisés dans le but d'établir la généalogie d'une famille comtale : les Avaugour. Les extraits de Gaignières ont un but plus large : aider à écrire l'histoire de la Bretagne.

3. Extraits de l'obituaire de Beauport

J'ai choisi un extrait de l'obituaire où à peu près toutes les catégories de personnes de l'obituaire sont présentes. Pour faciliter la lecture, je l'ai traduit. Il s'agit d'extraits du mois d'avril et de mai.

- [21avril] XI KAL. Commémoration de frère (1) Pierre Huet, docteur en décret, abbé de notre monastère.
 [22] X KAL. Commémoration de l'illustre et magnifique seigneur (2) Olivier de Clisson, chevalier, connétable de France, qui nous a donné 40 livres pour que l'on fasse son anniversaire, 1407.
 [23] IX KAL. Commémoration de (3) Jeanne de Partenay, moniale de Saint-Georges de Rennes.
 [25] VII KAL. Commémoration de maître (4) Richard, évêque d'Avranches.
 [26] VI KAL. Commémoration de (5) Richard *Le Senechal* ; commémoration de (6) Baldouin abbé.
 [29] III KAL. Commémoration de maîtresse (7) Catherine Mathefellon, abbesse de Saint-Georges de Rennes ; commémoration de (8) Philippe *Le Griquer* (...).
 [Fol. 87 v°]
 MAI
 [1] KAL. MAII. Commémoration de (9) Thomas *Madec*, frère de Rolland *Madec*, père chanoine.
 [3] V NON(AS). Commémoration de maîtresse (10) Isabelle d'*Avaugour*, maîtresse de *Correc*.
 [5] III NON. Commémoration (11) d'Henri abbé ; commémoration (12) d'Aliénor, femme de Conan comte.
 [6] PRIDIE NON. Commémoration (13) d'Hessolon abbé.
 [7] NONIS. Commémoration (14) d'Olivier de *Couvran*, notre chanoine, originaire de Saint-Brieuc.
 [8] VIII ID(US). Commémoration de l'illustre et magnifique maîtresse (15) Mathilde, seigneur du temporel de Pordic, diocèse de Saint-Brieuc, qui nous a donnée pour le salut de son âme et de son fils Brient, son premier né, deux raix de froment, mai 1243.
 [11] V ID. Commémoration du prudent homme religieux frère (16) Jean Boschier, abbé, qui a fait beaucoup de bonnes choses, qui a beaucoup construit, et fit mettre dans un reliquaire d'argent doré les chefs des saints Rion et Maudez, patrons de notre église (...).

Notices biographiques - Commentaire sur l'obituaire

Différentes personnes sont inscrites dans l'obituaire de Beauport : des clercs, des comtes, des chevaliers. Dans cette partie, les fiches prosopographiques des personnes inscrites dans l'obituaire de Beauport ont été établies et juxtaposées selon leur catégorie. Ces fiches visent à faciliter la lecture de l'obituaire, à situer les personnes, à indiquer les liens qui les rattachent avec l'abbaye de Beauport, à préciser l'époque à laquelle ils ont vécu, à relever les traces qu'ils ont laissées dans les chartes de l'abbaye, les seules dépouillées de manière systématique, à cette fin. J'ai réalisé ce travail intégralement dans mon mémoire de maîtrise, ici pour cet article, je me suis limitée aux personnes mentionnées dans l'extrait cité ci-dessus.

Ces notices, bien que d'importance inégale, suivent toutes un même modèle. Sur la première ligne, le nom (*cognomen*) et son prénom (*nomen*) sont précédés du numéro de la notice, à la suite, figurent les références de l'obituaire (le numéro attribué à chaque personne dans l'édition). La majorité des personnes suscrites dans l'obituaire étant de la seconde moitié du Moyen Âge, nous avons délibérément classé ces noms selon les noms patronymiques. Sur la deuxième ligne, la qualité du défunt telle qu'elle apparaît dans l'obituaire est notée : *abbas*, *episcopus*, *canonicus*, *comes*, *miles*, si la qualité est restituée, elle a été inscrite entre crochets brisés. Suivent les dates connues des personnages, dans leur fonction, précédées ou suivies de points de suspension selon l'état de nos connaissances. Lorsqu'un personnage n'est connu que par une seule mention, celle-ci figure entre une double série de points : (...1249...).

Exemple de notice :
 6 FABRI (Andreas) 80
 Abbas Belli Portus (1304-1330)

Nous avons étudié les différentes personnes mentionnées dans l'obituaire en fonction de leur qualité. Les deux premières parties sont consacrées aux ecclésiastiques : les abbés, puis les autres religieux : les évêques et les chanoines. Les deux parties suivantes traitent des laïcs : les personnes considérées comme de grands personnages ont été regroupées ensemble, suivent les autres laïcs dans le second.

1. Les abbés

L'obituaire de l'abbaye de Beauport réalisé par les chanoines de l'abbaye, pour leur propre usage, mentionne un certain nombre d'ecclésiastiques, notamment des abbés. Parmi eux, ceux de Beauport tiennent une place toute particulière. D'autres abbés sont mentionnés dans l'obituaire de Beauport notamment des abbés prémontrés et des abbés d'abbayes bretonnes.

Les extraits de l'obituaire de Beauport commémorent en tout cinquante-sept abbés et une abbesse. Les abbayes ne sont pas précisées : seulement pour vingt-sept des abbés, elles sont indiquées. Il s'agit principalement des abbés de Beauport, d'abbés bretons (Saint-Georges de Rennes et Saint-Pierre de Rillé) et d'abbés prémontrés normands (La Lucerne et Falaise). Pour les trente autres abbés, nous avons proposé une origine en relation avec les liens qu'entretenaient les abbayes prémontrées entre elles, mais aussi en relation avec le voisinage de Beauport. Ainsi pour identifier ces abbés, nous avons croisé les extraits de l'obituaire avec d'autres nécrologes. Nous avons pris en compte lorsqu'il y avait plusieurs possibilités d'abbés, l'abbé mentionné dans le nécrologe de l'abbaye de Prémontré, abbaye à la tête de l'ordre de Beauport. Ainsi, vingt-quatre propositions ont été faites, mais sept abbés n'ont pu être identifiés. Nous espérons que plus tard, grâce à d'autres études de nécrologes bretons ou d'abbayes prémontrées, ils pourront être identifiés.

1 HUET (Pierre)

Abbé de Beauport

(1442-1479)

Pierre Huet est reconnu comme un grand abbé de Beauport, il est même cité dans le dictionnaire des « grands personnages » de l'ordre de Prémontré, de Goovaerts.

Avant d'être élu abbé à l'abbaye de Beauport, Pierre Huet avait été nommé en 1439 à la cure de Pordic par Yves Annahubo, chanoine et vicaire général, en l'absence de l'évêque de Saint-Brieuc, Jean Lespervier³⁸. Pordic était l'une des plus importantes paroisses dépendantes Beauport, dans le Goëlo.

Docteur en droit civil et en droit romain, comme l'indique les extraits de l'obituaire, Pierre Huet fut élu abbé de Beauport après la résignation de son oncle, Pierre (ou Jean) Huet, en 1442. Un procès verbal a été dressé à cette occasion par Geoffroy Le Court, procureur et abbé de l'abbaye de La Lucerne qui reçut la prestation du serment de Pierre Huet, élu abbé, le 1er juin 1442³⁹.

En 1456, Pierre Huet participa au procès de canonisation de saint Vincent Ferrier. Le légat du pape Calixte III, Alain de Coativi, cardinal, lui octroya à cette occasion, à lui et à ses successeurs de porter les ornements pontificaux⁴⁰, c'est-à-dire du droit d'user de la mitre, de l'anneau, de la tunique, de la dalmatiques et autres, dans son monastère et les prieurés dépendant de l'abbaye, à la même date que La Lucerne.

En 1462, Pierre Huet est nommé dans un compte de Pierre Landais, car il avait été appelé à Clisson pour officier devant le duc aux solennités de Pâques⁴¹.

Il dota la pitance de neuf quarts de froment, pour que des concessions soient faites sur sa tombe tous les jours après matines⁴². Pierre Huet a été enterré dans l'église de l'abbaye, dans une tombe enclavée dans le mur septentrional du bas côté de l'église, du côté du cloître. Son gisant a été déplacé, puisqu'il se situe aujourd'hui dans la salle capitulaire.

Une seule fois mentionnée dans les extraits obituaire de Beauport, Pierre Huet est le seul abbé à avoir deux anniversaires à La Lucerne : le 20 mai et le 28 novembre (DUCOEUR, p. 45 et 95). Il avait plus de commémorations à la Lucerne que dans l'abbaye dont il avait été le propre abbé. Ces dates ne concordent pas avec la date de sa mort qui, selon les « mémoires de l'abbaye » serait le 22 avril.

AD CdA, H 38 : « Mémoire de l'abbaye » et lettre de frère Morvan ; BARTHÉLEMY, *Suite chronologique des abbés de Beauport* ; Dom TAILLANDIER, II, p. 136 ; *Gallia*, t. XIV, col. 1111 ; GESLIN DE BOURGOGNE, t. IV, p. 32-33 ; GOOVAERTS, I, 398 ; HUGO, I, col. 312-313 ; abbé de TRESVAUX, p. 540.

16 BOSCHIER (Jean)

Abbé de Beauport

(1397-1442/1444)

Jean Boschier fut l'abbé de Beauport dont le règne fut le plus long et certainement le plus mouvementé. Il prit l'habit en 1382 à Beauport, avant d'être élu abbé en 1397⁴³. Les auteurs des extraits de l'obituaire et des « Mémoires de l'abbaye » n'indiquent pas que Jean Boschier et l'évêque de Saint-Brieuc furent en conflit pendant plusieurs années, Hugo précise : *adversus Briocensem episcopum propugnator usque ad vincula*. Par sa situation géographique, l'abbaye de Beauport aurait dû être mêlée aux troubles que connut la région, notamment durant l'insurrection du fils de Marguerite de Clisson, Olivier de Blois contre le duc de Bretagne, Jean V. Selon Hugo, Jean Boschier ne prit pas parti pour la rébellion : *inter tumultuantis Britanniae*

scissuras, suo Principi addictus, fidem servavit integram. Or, sur l'accusation de son neveu, également page du comte de Penthièvre, Alain Taillart, Jean Boschier fut inculpé pour avoir tenté d'assassiner le duc de Bretagne qui devait aller visiter l'abbaye de Beauport. La déposition mentionne :

que de là⁴⁴ ledit sieur de l'Aigle⁴⁵ alla toute la nuit vers l'abbaye de Beauport y vint tost après, après accompagné de son neveu, frère Jehan Boschier qui salua le dit Aigle, et s'en allèrent ensemble avec Goublaie, Houssaie et Gouray à cheval et Thebaud Conan et Morice Taillard à pied, et firent apporter vires en abondance de ladite abbaye audit bois, et que ledit Aigle y demeura 3 ou 4 jours ; et les y firent voir Prigent de Quenechriou et autres ; et dit que l'intention de l'Aigle estoit, que le duc allast a cette abbaye, et que s'il y fust allé, il l'eust tué sur place, et qu'il leur a depuis ouy dire qu'ils croyoient que le duc y deust aller, par ce que c'estoit le bruit commun⁴⁶.

Les évêques de Dol, de Rennes et de Saint-Malo décidèrent d'acquitter Jean Boschier. Mais, les relations entre cet abbé et l'évêque de Saint-Brieuc n'en furent que pires. En 1411, l'évêque de Saint-Brieuc, Jean, cita Jean Boschier devant le synode diocésain et l'excommunia pour désobéissance. L'abbé en appela d'abord à l'archevêque de Tours⁴⁷, puis au pape⁴⁸, et il fit faire en 1413 une copie authentique de la bulle de Jean XXIII confirmant deux bulles de son prédécesseur, Alexandre V, exemptant l'ordre de Prémontré de la juridiction de l'ordinaire et autorisant les abbés et prieurs à ne pas assister aux synodes des évêques⁴⁹. L'évêque, humilié de son échec, fit mettre en prison l'abbé et vint visiter l'abbaye. L'évêque dut le relâcher par la suite, nous ne savons quand et comment, mais le conflit n'était pour autant pas fini. En 1435, des sentences définitives furent prononcées à l'issue d'un procès en cour de Rome contre l'évêque de Saint-Brieuc⁵⁰. En 1436, Anselme de Bréda, chanoine de Liège, archidiacre de Hainaut et juge délégué du pape, porta une sentence d'excommunication contre l'évêque de Saint-Brieuc, Hervé, s'il refusait de s'acquitter des sentences portées contre lui au procès d'exemption de Beauport⁵¹.

La notice de l'obituaire est élogieuse envers Jean Boschier :

[11 mai] V IDUS (mai) *Commemoratio prudentissimi viri religiosi fratris Joannis Boschier, abbatis, qui multa bona fecit, multaque edificavit, fecitque includi in argento deaurato capita sanctorum Rionis et Maudeti, patronorum hujus ecclesie, et baculum pastorem et multas calices et multa ornamenta, etc⁵².*

Jean Boschier fit construire et rénova l'abbaye : constructions du portail, du moulin de Poullafret, de la grange du Bois et de la grange de la Ville-Nourri en Pordic, du colombier. Il enrichit le trésor de Beauport avec le don d'une horloge, de sa crosse, des calices et des bijoux, comme l'indique la notice. Il donna aussi 120 marcs d'argent doré et fit faire des reliquaires en argent doré pour y mettre les chefs de saint Rion et de saint Maudez⁵³, les saints patrons de son abbaye. La mention « etc. » de cette notice cache peut-être d'autres éléments importants qui sont aujourd'hui perdus. Jean Boschier a beaucoup fait pour Beauport, il avait donc deux anniversaires à l'abbaye : le 11 mai et le 29 juin, jour des saints Pierre et Paul. Son anniversaire est célébré le 11 novembre à La Lucerne (p. 91).

L'année de sa mort n'est pas certaine, selon P. Calendini (*DHGE*), il serait mort en 1442, mais nous pensons que cette date correspond à l'année de résignation de sa charge abbatiale. Les « mémoires de l'abbaye » précisent que Jean Boschier est mort en 1444, après avoir célébré le jubilé de l'ordre. Selon Geslin, il eut l'honneur d'être inhumé dans la salle capitulaire, afin que son mausolée fût un continuel enseignement pour ses successeurs. Son tombeau est aujourd'hui disparu.

AD CdA, H 38 : « Mémoire de l'abbaye » et lettre de frère Morvan ; BARTHÉLEMY, *Suite chronologique des abbés de Beauport* ; Dom TAILLANDIER, II, p. 136 ; *Gallia*, t. XIV, col. 1111 ; GESLIN DE BOURGOGNE, t. IV, p. 32-33 ; HUGO, I, col. 312-313 ; KERVILER, t. II, p. 59 ; POL POTIER, t. I, p. 123-124 ; abbé de TRESVAUX, p. 540.

52 MATHEFELON (Catherine de)

Abbesse de Saint-Georges de Rennes

(1294-1317)

Catherine de Mathefelon, abbesse de Saint-Georges de Rennes, est la fille de Foulques Ier, baron de Mathefelon et de Durestal, et d'Élisabeth. Sa sœur Philippe, religieuse dans le même monastère, lui succéda en qualité d'abbesse ; un de ses frères Foulques fut évêque d'Angers et, selon la tradition, il mena une vie si sainte qu'on lui attribua des miracles. Les armes de Catherine étaient de gueules à six écus d'or.

Abbesse de Saint-Georges de Rennes de 1294 à 1317, Catherine de Mathefelon est considérée par Paul de La Bigne-Villeneuve, comme la restauratrice de l'abbaye, elle mit en place une administration active. Elle eut un long règne et mourut le 29 avril 1317, date à laquelle elle est inscrite dans les extraits de l'obituaire de Beauport.

Pourquoi est-elle inscrite dans l'obituaire de Beauport ? Il ne s'agit pas de la seule moniale de Saint-Georges de Rennes inscrite dans l'obituaire : Hadevise (17 janvier), Agnès Orgesia (7 février) et Jeanne de Partenay (23 avril). Peut-être, l'abbaye de Beauport avait une association de prière avec l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, toutes archives concernant cette association étant perdues, dans le cas de Beauport. Pour certains historiens de Beauport, la commémoration de ces moniales seraient en association avec la vie peu catholique qu'a mené le père d'Alain de Goëlo, fondateur de Beauport, Henri de Penthièvre qui plaça à la tête de l'abbaye de Sainte-Croix de Guingamp sa maîtresse avant que ce monastère de femmes ne soit affilié à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes. Le problème est le décalage chronologique entre ces faits : Catherine de Mathefelon est morte environ un siècle et demi après. Nous pensons plutôt qu'il y avait une association de prières entre Beauport et Saint-Georges de Rennes.

Gallia christiana, XIV, col. 784 ; LA BIGNE-VILLENEUVE (Paul de), *Cartulaire de l'abbaye Saint-Georges*, Rennes, 1876 ; POL POTIER DE COURCY, *Armorial*, t. 2, p. 247-248 ; dom Taillandier, II, p. 118.

13 HESSOLON

Abbé de < Grimbergen >

(1200-vers 1223)

Hescelon est le septième abbé de Grimbergen, dans le diocèse de Cambrai. Il est cité dans des chartes en tant qu'abbé de Grimbergen à partir de 1200 jusqu'en 1223, une main postérieure a inscrit dans le nécrologe de son abbaye qu'il était mort en 1222.

Il est inscrit dans d'autres nécrologues d'abbayes prémontrées :

06.05 Obituaire de Beauport,

Nécrologe de Braine (p. 295),

Nécrologe du Parc (p. 192-193),

Nécrologe de Prémontré (p.103-104),

07.05 Nécrologues de Grimbergen, Ninoves, Furnes, Heylisse et Tongerlo (cité par R. Van Waefelghem),

08.05 Nécrologe d'Averbode, le 8 mai (p. 151-152).

BACKMUND, II, 288.

2. Les évêques et les clercs

Huit évêques sont inscrits dans l'obituaire de Beauport dont quatre sont du diocèse de Saint-Brieuc. L'évêque Richard (4) d'Avranches est inscrit dans l'obituaire car il avait accordé un privilège à la Lucerne, abbaye-mère de Beauport, nous avons préféré présenter ici la fiche de Guillaume Poulart, évêque de Saint-Malo qui est commémoré le 9 mars à Beauport.

POULART (Guillaume)

Evêque de Saint-Malo

(1359-1384)

Guillaume Poulart commença sa carrière ecclésiastique comme chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc. Il fut ensuite élu évêque de Rennes en 1357, puis fut à la tête de l'évêché de Saint-Malo de 1359 à 1384. Au cours de sa carrière, il assista au concile provincial d'Angers en 1365.

Il est connu dans l'histoire bretonne, pour ses affrontements avec le duc Jean IV. Car trop fidèle à la famille rivale des ducs, les Penthièvre, Guillaume Poulart refusa de prêter hommage au duc. Il s'insurgea aussi contre la construction de la tour Solidor à Saint-Servan, considérée par ce prélat et ses sujets, comme une menace permanente, un moyen de pression du duc et une atteinte à leur privilège.

Guillaume Poulart est mort en 1384, selon Taillandier, le nécrologe de Montfort l'a inscrit le 17 septembre, or dans l'obituaire de Beauport, il est inscrit le 9 mars. La notice de l'obituaire de Beauport rapporte : *commemoratio domini Guillelmi Poulart, Macloviensis episcopi, cujus assensu Petrus Poullart, frater ejus, dedit decimas de Brahec*. Contrairement à ce que rapporte la notice, Guillaume Poulart n'est pas le frère de Pierre Poulart, mais son fils. Guillaume a pour mère Constance de Kerraoul. Les membres de cette famille sont, d'ailleurs, mentionnés dans le nécrologe : Pierre Poulart, le 3 avril (n° 73) et Constance de Kerraoul, le 3 avril et le 17 août (n° 73 et 148). Ce n'est pas proprement Guillaume qui a donné les dîmes de Bréhec, dans la paroisse de Plouha, mais son père. Guillaume l'a seulement confirmé dans une charte⁵⁴ et a exécuté le testament de ses parents.

DELUMEAU (J.), Histoire du diocèse de Rennes ; *Gallia christiana*, t. XIV, col. 756-757, 1008 ; MARTIN (Hervé) et LEGUAY (Jean-Pierre), *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale*, p. 123 ; Dom TAILLANDIER, II, p. 47 ; abbé de Tresvaux, p. 231.

Parmi les membres du clergé figurant dans l'obituaire de l'abbaye de Beauport, sont présents des chanoines de l'abbaye de Beauport, des moniales, un novice. Nous avons décidé de les regrouper dans cette partie. Ces personnes sont au nombre de vingt-six, dont dix sont inscrits comme chanoines de Beauport, trois moniales de l'abbaye Saint-Georges de Rennes, un novice de Beauport et douze autres clercs dont l'abbaye auquel ils appartenaient n'est pas mentionnée, mais dont nous pensons, vu leur nom, qu'ils étaient eux aussi de Beauport.

14 COUVRAN (Olivier de)

Chanoine de Beauport

La notice signale qu'Olivier de Couvran, chanoine de Beauport, était originaire de Saint-Brieuc. La famille des Couvran est, selon Kerviler, le nom d'une ancienne famille de chevalerie, seigneurie de la paroisse de Plérin. Plérin est une paroisse jouxtant Saint-Brieuc. Ce chanoine de Beauport était originaire de la région.

KERVILER, t. VI, p. 105, POL POTIER DE COURCY, t. I, p. 309.

3. Les grands personnages

Les extraits de l'obituaire de Beauport mentionnent quatre-vingt trois laïcs, principalement de grands personnages : reines, ducs de Bretagne, comtes et seigneurs locaux. La plupart des noms donnés de ces extraits est citée par Pol Potier de Courcy, dans son armorial de la Bretagne et par René Kerviler, dans son répertoire bio-bibliographique. Ils ont utilisé tout les deux l'édition de l'obituaire de Beauport de Geslin de Bourgogne, mais sans aller plus loin.

2 CLISSON (Olivier de)

Constable de France

(1336-1407)

Olivier IV de Clisson, fils d'Olivier III de Clisson et de Jeanne Belleville, est né le 23 avril 1336, selon La Fontenelle de Vaudoré, au château de Clisson, mais suivant Bizeul, au château de Blein⁵⁵. Il est mort le 22 avril 1407, au château de Josselin, où il fut inhumé dans la collégiale.

Il s'agit d'un des personnages les plus remarquables de l'historiographie bretonne. Contemporain de la guerre de Succession de Bretagne, Olivier de Clisson est notamment connu pour ses revirements, s'alliant avec les Montfort, puis les Blois, et aussi avec le roi de France. Celui-ci le nomma en 1374 à son conseil de régence, connétable de France et lieutenant de Bretagne.

L'historiographie le reconnaît comme un grand impie. Gicquel dit même de Clisson que son confesseur, Geoffroy Rabin, ancien confesseur de Charles de Blois, n'avait aucune influence sur celui-ci. Pourtant, il est inscrit dans l'obituaire de Beauport le jour de sa mort, le 22 avril, et dans celui des cordeliers de Rennes, le 21 avril⁵⁶.

La notice de l'obituaire de Beauport montre que Clisson s'était assuré un anniversaire célébré après sa mort : *Commemoratio illustrissimi ac ditissimi viri domini Oliverii de Clisson, militis, constabularii Francie, que dedit 40 libras⁵⁷ pro ejus anniversario faciendo, 1407*. Il a donc donné 40 livres à Beauport pour qu'un anniversaire annuel lui soit célébré. Cette somme n'est pas négligeable, l'obituaire qualifie, d'ailleurs, Olivier d'illustrissime et de magnifique.

GICQUEL (Yves), Olivier de Clisson (1366-1407), connétable de France ou chef de parti breton, Paris, 1981 ; KERVILER, notice n°1815.

Parmi les laïcs, les membres de la famille de Penthièvre, famille cadette de la famille ducal sont les plus nombreux dans ces extraits d'obituaire, ce qui n'est pas étonnant puisque le fondateur de l'abbaye de Beauport, Alain d'Avaugour, appartient à cette famille. Cette famille comporte quatre branches : les Avaugour, les Coëtmen, les descendants de Conan et les Boteler. Seule Isabelle d'Avaugour est présentée ici.

10 AVAUGOUR (Isabelle d')

Maîtresse de Correc

(...1249-1256...)

Isabelle d'Avaugour est la fille du comte Alain de Goëlo, fondateur de l'abbaye de Beauport. Elle hérita du château de son père : le château de Correc ou Corroc. Elle épousa Alain, vicomte de Rohan, introduisant par ce mariage, cette famille dans le Goëlo.

Elle est mentionnée dans des chartes de l'abbaye de Beauport notamment celle où elle donne son assentiment à son mari de consentir à la donation de la moitié d'un moulin et d'une pêcherie en Yvias, dans le domaine de Kaergor⁵⁸.

En 1256, selon Geslin de Bourgogne, ou en 1269, selon dom Morice, Isabelle donna un tiers de ses biens à son mari dans les terres d'Yvias et de Plouézec et de tout ce qui lui avait été constitué en dot dans le Goëlo ou ailleurs pour la fondation d'un anniversaire annuel à l'abbaye de Beauport. Cet acte est édité par dom Morice qui l'a pris dans un acte des archives de Blein, archives de la famille de Rohan⁵⁹.

Elle est inscrite deux fois dans l'obituaire de l'abbaye : le 3 mai et le 1er juillet. La notice du mois de juillet précise : *Isabelle, vicecomitisse de Rochan, pro cuius anima Alanus, vicecomes de Rochan, miles, dedit nobis motam Oncor, anno domini 1249, apud Yvias*. Alain, son mari, a donc donné la motte d'Oncor pour son anniversaire ; nous n'avons pas retrouvé d'actes le confirmant dans les archives de Beauport, concernant la paroisse d'Yvias.

LA BORDERIE (Arthur de) ; GESLIN DE BOURGOGNE, IV et V.

4. Les autres laïcs commémorés dans le nécrologe de Beauport

Dans l'obituaire de Beauport, une grande partie des personnes commémorées sont des notables du Goëlo : Geoffroi Tournemine, Guillaume le Borgne de Cohiniac, les Kerraoul-Poulart de Bréhec, mais aussi des notables de Plélo, de Plouézec, de Plouha, ... Nous présentons ici l'une des plus généreuse donatrice de Beauport : Mathilde de Pordic.

15 MATHILDIS

Domina de Pordic

(...1243-1247...)

Fille de Conan et d'Aliénor, mère de Brient, mais dont le nom de l'époux est inconnu, Mathilde de Pordic est la seule personne qui soit mentionnée à quatre reprises dans ces extraits : le 8 mai, où la notice décrit l'une de ses donations, le 24 juin et le 7 octobre, avec seulement son titre de *domine* de Pordic, ainsi que le 8 novembre, notice précisant qu'elle fut enterrée dans le monastère de Beauport, selon les volontés de son testament. L'obituaire de Beauport est élogieux, la notice de mai qualifie Mathilde de « *illustrissime et ditissime* », l'un des rares emplois du superlatif dans ces extraits. Certains jours d'anniversaire de Mathilde sont des jours notoires du calendrier chrétien : le 8 mai est le jour de l'apparition de saint Michel, et le 24 juin, la nativité de saint Jean-Baptiste.

La notice de juin indique : *que dedit pro salute anime sue et Brientii, filii sui, primogeniti, duo rasi frumenti, mense maio 1243*. Elle donna, en 1243, deux mesures de froment de ses mangeoires de La Ville-Glast, en Pordic, mais dans la même charte, elle donne aussi une rente de neuf deniers due au quartier de La Ville-Noury, toujours dans la paroisse de Pordic⁶⁰. Cette charte est confirmée par Philippe, évêque de Saint-Brieuc, la même année⁶¹.

Le testament de Mathilde est daté de 1247⁶². Elle voulut que l'on retienne cinq années de son revenu pour acquitter ses aumônes et son droit de rachat. Elle légua une somme importante au chapitre cathédral de Saint-Brieuc, à condition que son petit-fils Alain, fils de Brient, apparemment bâtard, y devienne chanoine. Il semble que ce soit le même Brient commémoré dans l'obituaire de Beauport (n° 45). Elle fit d'autres donations aux frères mineurs de Quimper, Dinan, Morlaix, Rennes et Nantes et aux abbayes bretonnes de Coëtmaloen, Lanvaux, Langonnet, Saint-Maurice, le Relecq, Bégard, Bon-Repos, Boquen, Saint-Aubin, Sainte-Croix de Guingamp, Meilleray ainsi qu'à Beauport où elle exprime le désir d'être enterrée.

Conclusion

Nous avons vu que l'obituaire de l'abbaye de Beauport, aujourd'hui perdu, est connu par des extraits d'érudits de la fin du XVII^e siècle, et du début du XVIII^e siècle. L'obituaire original devait être inséré dans le livre du chapitre, à la suite du martyrologe et de la règle augustinienne, il était conservé dans la salle capitulaire ou dans la sacristie.

Les extraits de l'obituaire ont été réalisés par un mauriste breton, dom Briant qui participait à la rédaction de l'histoire de la Bretagne. Le document est lacunaire. L'obituaire n'a pas été recopié dans son intégralité, seuls les noms d'abbés et de seigneurs ont été inscrits, pour construction de listes abbaciales et de généalogies. Cent quatre-vingt-onze sont inscrits dans ces extraits. D'autres personnes étaient inscrites dans l'obituaire comme le prouvent les donations assorties d'une demande d'inscription à l'obituaire.

Les personnes nommées sont des ecclésiastiques et des laïcs : abbés, évêques, chanoines, ducs, comtes et seigneurs locaux. Ils sont pour une majeure partie originaire du Goëlo, dans un rayon de cinquante kilomètres autour de l'abbaye. L'abbaye avait donc un rayonnement local. Les personnes commémorées hors de ce rayon sont des personnages illustres : ducs de Bretagne, reines de France et d'Angleterre et abbés prémontrés. La commémoration des abbés prémontrés à Beauport est à l'échelle européenne. Des abbés de l'ordre inscrits dans l'obituaire sont originaires des actuelles Belgique, Allemagne et même Pologne.

Il aurait été souhaitable d'approfondir certains points comme : l'implication politique de l'abbaye dans sa région (beaucoup d'opposants au duc de Bretagne étaient commémorés à Beauport, surtout après la guerre de succession de Bretagne (1341-1364) et sous Jean IV, mort en 1399), la commémoration des femmes (nous ne pouvons pas faire de statistiques car les renseignements sont trop parcellaires), les relations de Beauport avec son ordre.

L'obituaire donne des informations sur la liturgie à Beauport, sur les personnes commémorées... L'obituaire fait revivre des noms de personnes inconnues aujourd'hui, il fait pénétrer dans la vie des « notables » du Goëlo, dans la vie religieuse de cette région. Ces personnes, angoissées par l'au-delà, avaient assuré le salut de leur âme par la fondation d'anniversaires annuels perpétuels. Aujourd'hui, ces anniversaires ne sont plus célébrés, nous souhaitons par cette étude leur rendre hommage.

NOTES

- 1 Bernard Ardura, *Prémontrés : histoire et spiritualité* ; Pl. F. Lefèvre, *Coutumiers liturgiques de Prémontré du XIII^e et du XIV^e siècle*, Louvain, 1953 et *La liturgie de Prémontré*, 1957.
- 2 F. Petit, *La spiritualité des prémontrés*, 1947.
- 3 Ph. Lefèvre, « Quatre services annuels pour tous les défunts dans l'ordre de Prémontré », *A. P.*, 53 (1977), 124-129.
- 4 Éric Palazzo, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Âge. Des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993, p. 177-179.
- 5 Saint-Brieuc, AD Cda : H 38, A 54 n°39, vu le mauvais état de ce document, nous nous sommes appuyées sur des passages édités dans Jules Geslin de Bourgogne, p. 42-43.
- 6 Jean-Yves Copy, *Art, société et politique au temps des ducs de Bretagne*.
- 7 Saint-Brieuc, AD Cda, 1 Q 154.
- 8 « Un duc de ... nous dota richement [...] Voici les mausolées de nos fondateurs sous ces belles arcades. » LAVAGNE D'ORTIGUE (Xavier), *De la Bretagne à la Silésie. Mémoires d'exil de Hervé-Julien Le Sage (1791 à 1800)*, Paris, 1983, p. 286 et 290.
- 9 Saint-Brieuc, AD Cda : H 38, A 54 n°39, édité dans Jules Geslin de Bourgogne, p. 42
- 10 Cf. inscrits dans les extraits d'obituaire aux n° 73-74-148.
- 11 Saint-Brieuc, AD Cda : H 64, A 2e, 5e pièce : copie du testament.
- 12 Jules Geslin de Bourgogne, p. 43.
- 13 Commémorations dans le nécrologe, n° 100-122-173-182.
- 14 Cf. récapitulatif des personnes enterrées à Beauport, annexe chapitre 3.
- 15 Cf. représentations, annexe chapitre 3.
- 16 Jean-Yves Copy, *Art, société et politique au temps des ducs de Bretagne*.
- 17 Le Chevalier de Fréminville, *Antiquités de Bretagne*, Côtes du Nord, 1837, p. 110 à 112.
- 18 Le Chevalier de Fréminville, *ibid.*
- 19 176053024.
- 20 La marche la plus haute : 136049015, la plus basse : 119057023.
- 21 Le chevalier de Fréminville se trompe en attribuant cette tombe à l'abbé Hervé, mort en 1270 (p.107).
- 22 Saint-Brieuc, AD Cda : H 38 « Catalogue des abbés titulaires qui ont gouverné l'abbaye de Beauport ».
- 23 Cf. représentations, annexe chapitre 3.
- 24 Sur Gaignières : Roman d'Amat, « Gaignières », *Dictionnaire de biographie française*, t. 15, Paris, 1982 et Laure Beaumont-Maillet, *La France au Grand Siècle, chefs d'œuvres de la collection Gaignières*, Paris, BNF, 1997.
- 25 Lecomte (Maurice), *Les bénédictins et l'histoire des provinces aux XVII^e et XVIII^e siècles*, édition de la Revue Mabillon, abbaye de Saint-Martin de Ligugé, 1928, p. 15.
- 26 Édité par Arthur de la Borderie, « Correspondance des bénédictins bretons et autres documents relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne (1688-1727) », *Revue de Bretagne et de Vendée*, 43 (1878), p. 5-36, 44 (1878), p. 92-109, 46 (1879), p. 90-117.
- 27 Lecomte (Maurice), *op. cit.*, p. 13 à 18.
- 28 Sur dom Briant : Dom TASSIN, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, ordre de saint Benoît*, Paris, 1770, Bruxelles, p. 379-380 ; KERVILER, t. 3, p. 333-334 ; LEVOT (Prosper-Jean), *Biographie bretonne*, vol. 1, p. 181 ; MARTENE (dom), *Histoire de la congrégation de Saint-Maur (1701-1712)*, t. VIII, Paris, 1942, p. 121-122 ; WILHELM (Henry), BERLIERE (Usmer), DU BOURG (Antoine), *Nouveau supplément à l'histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, t. I, Paris, 1908, p. 80-81.
- 29 Dom Lobineau, *Histoire de la Bretagne*, t. 1, 1707, préface, a II r^o.
- 30 Paris, BNF, ms. fr. 25 537 ; Arthur de la Borderie, « Correspondance des bénédictins bretons », *Revue de Bretagne et de Vendée*, janvier 1879, p. 104.
- 31 M. Garaby, *Annuaire des Côtes-du-Nord de 1837*, Saint-Brieuc, 1837, p. 55.

- 32 Cf. fiche n° 100.
 33 Ducoeur (D.), *Abbaye Sainte-Trinité de la Lucerne*, Ermont, 1998.
 34 Saint-Brieuc, AD CdA, H 47, A 55, cf. chapitre 9 : n° 170.
 35 Cf. tableau des répartitions des notices en fonction des jours, annexe 3.
 36 *Gallia christiana*, t. XIV, col. 1110.
 37 Entre autre celui des cordeliers de Dinan et des cordeliers de Rennes. Cf. Bourde de la Rougerie (Henri), «Nécrologe des Cordeliers de Rennes », *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 54 (1927), p. 113-141.
 38 Saint-Brieuc, AD CdA : H 74, titres rectoraux.
 39 Référence donnée par DUCOEUR, 1998 : AD Manche, H 88002-6.
 40 Saint-Brieuc, AD CdA : H 39 B 63.
 41 D'après Geslin de Bourgogne
 42 D'après le catalogue des abbés de Beauport : Saint-Brieuc, AD CdA, H 38.
 43 Une bulle du pape confirme cette élection en 1398, Saint-Brieuc, AD CdA, H 38.
 44 Un bois près de Gommenech où il y avait un château, certainement celui des Coëtmen.
 45 Frère d'Olivier de Blois, comte de Penthièvre.
 46 Dom Morice, t. II, col. 1002, cette référence n'a pu être vérifiée, car chaque édition de Dom Morice consultée comprenait des erreurs d'édition, cette page n'est pas imprimée, cet extrait est issu de Barthélemy.
 47 Saint-Brieuc, AD CdA, H 39 B 45 n°15.
 48 Saint-Brieuc, AD CdA, H 39 B 48, n°18.
 49 Saint-Brieuc, AD CdA, H 39 B 46 n°17.
 50 Saint-Brieuc, AD CdA, H 39, B58 et B59, n°27 et 28.
 51 Saint-Brieuc, AD CdA, H 39, B 61 n°30.
 52 Extraits de l'obituaire, n° 101.
 53 Ils furent conservés dans ces reliquaires jusqu'à la Révolution française, aujourd'hui ces reliques sont conservées dans l'église de Plouézec.
 54 Cette charte est seulement connue par l'édition de dom Morice, I, col. 1586-1587 : fondation faite en l'abbaye de Beauport par Pierre Poulart, chevalier.
 55 Indications données par Kerviler.
 56 Henri Bourde de La Rougerie, «Nécrologe des Cordeliers de Rennes », *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, LIV, 1927, p. 113-141.
 57 Il n'est pas précisé s'il s'agit de livre de Tours, de Paris, ou autre.
 58 AD CdA : H 67 A 24, édité par Geslin de Bourgogne, t. IV, p. 154.
 59 Dom17
 60 Saint-Brieuc, AD CdA, H 74, B 1, il est étonnant que Geslin n'ait pas édité cet acte mais la charte de confirmation, nous l'avons éditée à la fin de la notice.
 61 Saint-Brieuc, AD CdA, H 74 B 2, édité dans Geslin de Bourgogne, t. IV, p. 114-115.
 62 Ce testament est conservé à Saint-Brieuc, AD CdA, H 47 A 39. Il est classé parmi les actes de donation de Plouézec et pas dans ceux de Pordic ; édité à la fin de la notice.



Pierre tombale d'un chevalier anonyme (abbatiale)
 (Photo A-C. Ballin)



Pierre tombale du XVII^e siècle
en réemploi dans un escalier de l'aile orientale.
Sur le pennon on distingue les trois molettes de la famille Tanouarn.
(Photo A-C. Ballini)

Introduction

À ce jour l'espace dominé par l'abbaye de Beauport a été très peu étudié. Les vestiges sont plus que modestes, parfois infimes, éloignés de l'abbaye mère et appartenant depuis longtemps à des propriétaires privés. Parmi ces derniers nous tenons à remercier le rôle actif joué par Mme Menguy au prieuré des Fontaines, M. Balanant, M et Mme Lesueur à la grange du Bois, messieurs Pointel et Lemonnier à Saint-Macaire, qui nous ont aidé par leurs compétences et leur gentillesse. À travers eux, leur intérêt et leur attachement à l'abbaye de Beauport s'esquissent déjà les éléments favorables à une véritable étude scientifique de ce qu'il conviendra de désigner sous le nom «d'espace prémontré de Beauport».

Sommaire

- 1° quelques définitions : les «modèles» cisterciens et clunisiens.
- 2° les granges de Prémontré.
- 3° les granges de Beauport.
 - Situation géographique et signification économique
 - Inventaire des granges
- 1 la grange du domaine abbatial située à Beauport
- 2 la grange du Bois (Plouézec)
- 3 la grange de Buron (Plouézec)
- 4 le prieuré de saint Rion (Ploubazlanec)
- 5 le prieuré des Fontaines (Plouagat)
- 6 le prieuré Saint-Macaire à Bagger-Pican (Ille-et-Vilaine)
- 4° conclusion provisoire

1. Quelques définitions :

les «modèles» cistercien et clunisien.

Dans les textes médiévaux, il est difficile de distinguer les termes de grange et de prieuré. La grange désigne d'abord la construction destinée à abriter le grain; puis le mot a pris un sens élargi d'exploitation agricole, bâtiment et terres comprises. L'existence de ces dépendances nous renvoie au système cistercien apparu dans l'Europe des XI^e et XII^e siècle. La règle obligeant le moine à vivre de son labour personnel, les abbayes ont la particularité d'être des seigneuries qui ne pratiquent pas le servage. La mise en valeur des terres se réalise grâce aux convers et aux granges. Les convers mènent une existence moins rigoureuse que les moines et ne sont pas tenus de résider en permanence à l'abbaye. À partir du XIV^e siècle, ils seront souvent remplacés par des ouvriers salariés, puis par des paysans censitaires.

Le terme de prieuré désigne pour sa part une dépendance ecclésiastique du monastère ; mais comme cette dépendance possède généralement un domaine, les termes de grange et de prieuré sont assez proches.

On évalue à 10 000 le nombre des granges cisterciennes qui sont considérées désormais comme élément structurant du paysage européen. Leur essor oblige les chapitres généraux à édicter des règles afin d'imposer une distance minimale de 12 km entre deux établissements ; l'objectif étant de limiter les litiges et chaque grange ne devait être à plus d'une journée de marche de l'abbaye. Chez les clunisiens, le système domanial est également très structuré ; les granges sont appelées *doynnés*. Dès le XIIe siècle on en compte une trentaine dans un rayon de 50 km autour de Cluny.

Les granges cisterciennes ou clunisiennes sont souvent installées à proximité de voies de passage et leur économie est complémentaire. L'objectif des abbayes était de mettre en place un réseau sur des terrains variés afin de disposer d'un approvisionnement équilibré en produits fondamentaux. La maîtrise hydraulique complétait le système en permettant d'amener et d'évacuer l'eau, mouler les grains ou pratiquer la métallurgie.

Qu'en est-il chez les prémontrés et à Beauport ?

2. Les granges de Prémontré

Pendant longtemps les historiens ont considéré que la plupart des ordres monastiques ont imité le modèle cistercien. C'est oublier que d'autres ordres apparurent à la même époque, en particulier les ordres de chanoines réguliers comme les victorins et les prémontrés.

Robert Henri Bautier a excellemment fait la démonstration que dans le second quart du XIIe siècle s'est développé un modèle d'organisation du patrimoine ecclésiastique que l'on trouve appliqué dans divers ordres dont les cisterciens et les prémontrés.

Prémontré est l'abbaye « chef d'ordre » des norbertins, fondée en 1120. Dès le XIIe siècle apparaît à Prémontré le terme de *curtis* que l'on traduit par « court », pour désigner les granges de l'abbaye de Prémontré. En 1188 l'abbaye chef d'ordre possède déjà 25 « courts » disséminés dans les diocèses de Laon, Soissons et Noyon.

Le cartulaire de Prémontré permet de connaître ces dépendances qui sont nommées d'abord *curiae* puis *curtes*, le nom le plus usuel, et parfois *grangiae*. Les granges cisterciennes et prémontrées se développent en même temps comme le montre un extraordinaire traité de paix et de confraternité signé par les deux ordres en 1142 et confirmé en 1153. Véritable accord économique visant à limiter les effets de la concurrence néfaste entre les deux ordres qui s'interdisent d'intervenir dès que l'un d'eux entreprend une opération d'achat de terres, fixant les distances entre les abbayes des deux ordres : soit quatre lieux en France, huit lieux en Angleterre, et huit milles en Italie ; les distances entre les granges sont également précisées.

3. Les granges de Beauport.

Nous avons répertorié six établissements d'origines et de fonctions diverses que l'on peut rattacher au système des granges monastiques. Mais il est difficile d'établir une typologie exhaustive.

Situation géographique et signification économique.

Quatre dépendances sont situées dans le domaine proche de Beauport (moins de 5 km) : la grange du domaine de Beauport, le prieuré de l'île de Saint-Rion, la grange du Bois et la grange de Buron.

Le plus petit des quatre domaines est Saint-Rion, qui possède trois activités : élevage (moutons et vache), pêche, culture des grains (orge seigle).

Les deux plus importants sont la grange du Bois et la grange de Buron en Plouézec qui fournissent le plus gros des approvisionnements en grains (froment) de l'abbaye. Ils sont au coeur d'un important gisement forestier et hydraulique.

À environ 30 km de l'abbaye se trouve la grange ou prieuré des Fontaines, structure importante et polyvalente permettant de drainer et de gérer les ressources agricoles du sud Goëlo.

Beauport possède également un domaine lointain : le prieuré Saint-Macaire en Baguer-Pican (130 km), mal connu, reliquat d'une transaction avec l'évêque de Dol aux origines de l'abbaye. Ses activités devaient être consacrées à l'accueil de pèlerins et à l'élevage.

La règle de la complémentarité des ressources alimentaires semble appliquée (au moins pour les quatre premiers).

En 1563-1564, le cardinal Farnèse, abbé commendataire de Beauport, fit mettre en vente les trois granges principales de l'abbaye : la grange du Bois, la grange de Buron et le prieuré des Fontaines. À cette époque les abbés commendataires sont souvent de grands princes de l'Église, tels le cardinal de Pise et le cardinal d'Este à Prémontré, qui s'accaparent les biens de l'Ordre pour leur fastueuse politique personnelle. L'abbaye de Beauport racheta ces trois domaines dans le premier quart du XVIIe siècle.

Inventaire des granges

La grange de l'abbaye

On ignore s'il y avait une grange au XIIIe siècle dans l'enceinte de l'abbaye. Vers 1350 l'abbé Guillaume de Pommerit édifia un logis abbatial (aujourd'hui détruit) devant l'aile occidentale de l'abbaye. Il était flanqué d'une grange importante dont on ignore les proportions et l'architecture. Au XIVe siècle, l'aire de stockage des grains est probablement située dans ce bâtiment, car à la même époque la salle basse du bâtiment au Duc, qui aurait pu être affectée à cet usage, héberge des activités métallurgiques. L'introduction de la commende au XVIe siècle entraîne une désaffection progressive du logis abbatial et de la grange. En effet, les abbés commendataires ne résidaient pas dans l'abbaye et rechignaient à l'entretien des bâtiments. Le problème du stockage des grains se posa donc à nouveau au XVIIe siècle, époque de prospérité pour l'abbaye. Les chanoines prirent alors la décision de rehausser l'ensemble des bâtiments claustraux, ce qui permit d'aménager des greniers dans les combles.

La grange du Bois

Situé au coeur de la forêt de Plouézec et à proximité du château de Correc, ce grand domaine apparaît dès 1198 dans les archives de Beauport. Il appartient alors à l'abbaye de Saint-Rion et est désigné sous le vocable de « *villa Berhant* ». Il figure ensuite, naturellement, dans la charte de fondation de Beauport en 1202, ainsi que dans la bulle d'Innocent III. Le terme de « *villa* » accolé au nom semble indiquer qu'il s'agit d'un domaine agricole implanté dans la forêt qui lui est associée sous le terme de *nemus*. L'aspect du finage conservé jusqu'à nos jours suggère une exploitation de défrichement liée peut-être au domaine comtal de Correc, et donc antérieur aux implantations monastiques. Compte tenu de sa proximité de Beauport, le domaine devint une grange et ne fut jamais érigé en prieuré. Dès le XIIIe siècle, le domaine du Bois jouait un rôle dans le collectage des droits féodaux non seulement de la paroisse de Plouézec, mais aussi d'Yvias, comme en témoigne un acte de 1266 dans lequel un petit seigneur d'Yvias doit déposer un rucher de froment à la grange en échange d'un droit sur

un moulin appartenant à l'abbaye. Les archives ne conserve aucune trace de faire-valoir direct et la grange fut sans doute rapidement allouée à un fermier. Tantôt elle était affermée séparément des bois de Plouézec, tantôt elle était affermée avec les bois et la lande aux moines. Ce bloc constituait alors l'un des revenus les plus importants de l'abbaye car les dîmes de Plouézec y étaient rattachées. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la durée du bail varie entre 5 et 9 ans. Le plus souvent, le fermage est confié à un couple, tel François Le Cavorzin et son épouse Françoise Le Calvez en 1719 ; devenue veuve en 1728, Françoise restera à la tête de la grange jusqu'en 1744.

De nombreux aveux font allusion à la grange, souvent désignée sous le nom de «*métairie et manoir noble de la ferme du Bois*». L'un des documents d'archives les plus complets décrit l'état des bâtiments en 1654 : il s'agit d'une grande métairie à cour fermée avec puits et colombier. L'habitation est couverte d'ardoises, tandis que les dépendances sont revêtues d'un chaume de genets. Il est fait mention d'une chapelle désaffectée pour le culte et qui sert de remise au fermier. Le puits (restauré par M. Balanant) existe encore tandis que le colombier et la chapelle ont disparu...

L'histoire du domaine est marquée par une succession de procès entre l'abbaye et des particuliers qui viennent ramasser du bois ou faire paître leur bétail sur les terres de la grange. Au début du XVII^e siècle le climat est si tendu que les chanoines prennent un garde forestier, Jean Thomas, pour surveiller leurs terres de Plouézec. Une grande partie de ce domaine est constituée de landes ou terres vaines qui attirent la convoitise des seigneurs voisins.

À partir du XVII^e siècle le défrichement des landes progresse en Bretagne avec la mise en place de nouvelles tenures : afféagement et domaine congéable¹.

Entre 1652 et 1654 une procédure complexe oppose l'abbaye au seigneur de Correc qui n'est rien moins que le surintendant des finances Nicolas Fouquet. Cette affaire concerne la grange du Bois qui relève du même fermage que les bois de Plouézec. Fouquet prétend détenir le droit de chauffage et de pâturage dans les bois de Beauport. Le dossier navigue alors entre le parlement de Paris (dont Fouquet est le procureur général) et le parlement de Bretagne. Les prémontrés conserveront leurs droits immémoriaux au prix de céder à l'orgueilleux ministre 32 journaux de terre proches de Correc. Le seigneur du lieu a pour devoir d'enclorre et de borner ce territoire afin d'éviter à l'avenir tout conflit. Peine perdue ! Au siècle suivant, l'affaire resurgit : en 1731 le seigneur de Correc est alors Jean-Louis Vitu sieur de Kersaint et de Keraoul, qui n'hésite pas à poursuivre un certain Pierre Le Tréou accusé d'avoir fait paître ses bestiaux dans la lande de Plouézec. Mais Le Tréou fit valoir que son délit concernait en réalité la fermière de la grange du Bois, Françoise Le Calvez. Cette dernière bénéficia du soutien des chanoines (dont elle relevait)² qui n'obtinrent que l'application stricte de la procédure de 1654 : à savoir la clôture par le sieur de Correc des 32 journaux cédés par l'abbaye à son prédécesseur !

À cette époque, la métairie noble de la grange du Bois est constituée de quatorze parcelles dont 50 hectares sont cultivés ; y sont associés le «*panage du bois de Plouézec et celui de la lande aux moines*» ; domaines et dîmes sont affermés ensemble «*à raison de la douzième gerbe*». En 1790 le montant du bail s'élève à 1500 livres payables en trois termes : à Noël, à Pâques, et à la Saint-Jean.

Le rentier de l'abbaye témoigne que le dernier fermier, Louis Le Guen, a bien réglé son dû. Une note en marge indique : «*pour 1791 il paiera suivant l'estimation des experts*».

La grange de Buron

Ce domaine est le second «*lieu noble*» appartenant à l'abbaye sur le territoire de Plouézec, lui aussi nommé dans les chartes fondatrices du début du XIII^e siècle. Cette dépendance présente de grandes similitudes avec la grange du Bois. La période de faire-valoir direct est tout aussi peu connue. Les terres qui dépendent de la grange représentent au XVII^e siècle dix-neuf parcelles, se répartissant sur 73,8 hectares. Les clauses du bail sont identiques à celles de la grange du Bois. À cette différence près que la dime du Questel est toujours rattachée à celle de Buron. En 1654 les bâtiments forment un logis à cour fermée couvert d'ardoises comme la grange du Bois, avec puits et pigeonnier ; aucune chapelle n'est signalée. À la fin du XVIII^e siècle la grange apparaît mal entretenue. Les actes témoignant de réparation remontent à 1602... En février 1791 l'état des lieux nous apprend que «*la grande grange au levant de la cour manque de la plus grande partie de ses couvertures, ses murs sont écroulés... Les fermiers ne peuvent s'en servir en aucune façon et ont été obligés d'en déloger leurs bestiaux. Les couvertures en ardoise des autres logements manquent des plus grandes réparations. Nous avons vu que les blés, lins et autre effets des fermiers ont souffert un dépérissement considérable...*»

Sur le territoire de la grange se trouvent des sources qui alimentent un petit cours d'eau, le ruisseau de la grange de Buron, qui se jette dans le Kergolo. C'est en aval à la confluence de ces deux ruisseaux que furent établis deux moulins :

– le «*moulin de la comtesse*» (appelé «*moulin aux moines*» à partir du XVI^e siècle) (donation faite en 1203 par la comtesse mère d'Alain de Goëlo fondateur de l'abbaye)

– et le «*moulin du Buron*».

En 1622 le ruisseau de Buron fit l'objet d'un procès entre l'abbaye et la famille de Keraoul qui en avait détourné l'eau pour alimenter un terrain lui appartenant.

L'ensemble du domaine constitue un fermage comprenant la métairie, les terres attenantes, les deux moulins à eaux de la comtesse et de Buron, un moulin à vent : celui du petit Saint loup, ainsi que la dime du Questel. L'ensemble représente en 1790 750 livres payables en deux termes égaux : à Noël et à la Saint-Jean (mais le règlement n'a pas été acquitté...).

Le prieuré de Saint-Rion

L'île de Saint-Rion abritait au XII^e siècle un petit couvent de victorins dont Beauport hérita lors de sa fondation. L'établissement devint alors un prieuré, ayant le statut de «*minihy*» (asile), desservi par deux religieux. Il comprenait une chapelle, quelques bâtiments, ainsi que deux pêcheries.

Joli microcosme de 720 mètres sur 350 mètres, avec un sommet qui culmine à trente mètres. L'île est naturellement boisée et les terres cultivables y occupent aujourd'hui quatre hectares.

La petite église a été étudiée par Jean-Bernard et Marie Cornelius. Elle date peut-être du XIII^e ou XIV^e siècle. C'est un édifice rectangulaire de neuf mètres sur six. Le chevet primitif a disparu, mais la présence de contreforts englobant les angles nord-est et sud-est ainsi que deux fenêtres échancrées percées dans le mur oriental laissent supposer que le chevet était plat (cf. croquis Cornelius 1983). Quelques maigres vestiges architecturaux sont encore visibles à proximité, dont une petite tête de moine très semblable à celles observées à Beauport. Les sépultures mises à jour en 1837 au nord de la chapelle et d'autres plus récentes à l'ouest pourraient être celles des chanoines du prieuré. Les archives de l'abbaye nous apprennent peu de choses sur ce domaine insulaire qui à l'époque moderne était affermé par Beauport. Au début du XVII^e siècle la chapelle est déjà ruinée. Un document de 1685 révèle que le fermier Pierre Colet élève quelques vaches et cultive un maigre froment, du seigle, de l'avoine et des pois³.

Annie-Claude Ballini

L'abbaye met à sa disposition un bateau dont il est convenu «qu'il paiera la moitié quand il sera plus riche». L'île abrite également des «moutons de Dol», une variété de pré-salé qui fait la réputation des Mez de Goëlo. Depuis le Moyen Âge l'abbaye possède trois zones de pêcheries dont deux se trouvent à proximité de Saint-Rion. Des vestiges de pierres sont encore visibles aujourd'hui sur la pointe au courlis. À la fin du XVIII^e siècle le prieuré et ses abords sont décrits par le chanoine Le Sage⁴ comme un paradis cynégétique ; on peut y chasser lapins et oiseaux de mer et même pique-niquer sur le placître de l'antique chapelle... Cette évocation littéraire contient également la description du mécanisme d'une pêcherie à Saint-Rion : «la pêcherie est une vaste enceinte de pierres l'une sur l'autre. Le flux la remplit ; au reflux l'eau s'écoule entre les pierres et laisse à sec le poisson sur le sable».

Le prieuré des Fontaines⁵

C'est l'établissement le plus complet et le plus complexe parmi les dépendances de Beauport ; celui qui est aussi le mieux documenté : dès le XIX^e siècle, les antiquaires et les archéologues l'ont décrit et étudié : le chevalier de Fréminville, Ramé, Geslin de Bourgogne, etc. L'intérêt se portait sur l'originalité du bâti subsistant : une magnifique chapelle du XIII^e siècle, des bâtiments du XV^e siècle, et sur le maintien d'un culte guérisseur lié à l'eau de la fontaine et à la vierge tutélaire des lieux dont la tête, d'une grâce exceptionnelle, existe encore.

Le prieuré grange des fontaines est situé sur la paroisse de Plouagat dont l'abbaye a la charge, et donc dans l'évêché de Tréguier. Il fut édifié dans le premier quart du XIII^e siècle à partir de terres et de dîmes héritées de Saint-Rion.

L'implantation d'une dépendance relativement éloignée participe d'une stratégie délibérée :

- maîtrise du bassin du haut Leff
- implantation à proximité d'un bourg commercial : Chatelaudren, qui est aussi résidence de la famille de Goëlo-Penthièvre
- ce choix se révélera un bon investissement car la grange est aussi située aux marges de la région qui deviendra à partir du XVII^e siècle «la Manufacture» (industrie de la toile de lin).

À partir du XV^e siècle, l'abbaye organise sa juridiction en deux zones fiscales, structurées autour de l'abbaye et du prieuré des Fontaines. Ce dernier centralise les revenus d'une circonscription qui comprend Chatelaudren, Plouagat, Plélo, Étables, Pordic, Plouvara, Boquého et Goudelin. Le prieuré, vendu en 1564 par l'abbé commendataire de Beauport pour 2000 livres, sera racheté par l'abbaye en 1612 ; mais sa gestion est modifiée : il appartient désormais à la pittance et non plus au domaine de Beauport. À la fin de l'ancien régime le domaine proche du prieuré représente environ un hectare (ce qui est encore le cas aujourd'hui). Sept parcelles en dépendent, représentant 50 hectares environ. En 1790 le prieuré est affermé pour une rente de 350 livres.

Le prieuré édifié entre le XIII^e et le XV^e siècle présente des caractères d'architectures originaux. Trois bâtiments sont disposés autour d'une cour. Le bâtiment le plus ancien construit dès le XIII^e siècle se trouvait au nord et renfermait le logement du «grangier» ou percepteur, ainsi qu'une petite chapelle décrite par les visiteurs du XIX^e siècle comme une merveille d'architecture gothique (malheureusement détruite depuis).

Le second bâtiment conservé, le long de la route de Chatelaudren, comprend un logis surmontant une porte charretière de forme ogivale flanquée d'une porte piétonne. L'aspect du bâtiment l'apparente à un logis-porte (définition de l'Inventaire).

Le troisième bâtiment construit vers la fin du XVI^e siècle abritait l'exploitation agricole. Il a été remanié de nombreuses fois et abrite actuellement le logement de la propriétaire.

Annie-Claude Ballini

Le prieuré des Fontaines est la seule dépendance de Beauport à laquelle on peut associer un mobilier : la vierge assise en tuffeau dont la tête, déjà séparée du corps, était l'objet d'une vénération thérapeutique : les femmes y déposaient leur coiffe afin de guérir les maux de tête.

Une statue de Saint-Jacques en bois polychrome actuellement dans la mairie de Saint-Briec.

Le prieuré Saint-Macaire à Bagger-Pican (près de Dol) ⁶.

Il s'agit de la dépendance la plus éloignée de Beauport, la plus mystérieuse, dont il ne reste rien sinon une base de murs. L'existence du prieuré a été révélée dès le XIX^e siècle par Guillotin de Corson dans le Pouillé historique de Rennes, sans doute à partir d'un document d'archives découvert par dom Morice. Il s'agit d'un acte de 1209 traduit par André Chédeville, qui atteste qu'à cette date proche de la fondation de l'abbaye de Beauport, Saint-Macaire⁷ appartenait déjà aux prémontrés. Mais nous ignorons tout sur son origine. Ce prieuré appartenait-il auparavant au monastère victorin de Saint-Rion ? Ou à l'évêché de Dol qui a pu le rétrocéder à Beauport au moment de la fondation (vers 1200) ?

Au début du XIII^e siècle les prémontrés s'installent près de Dol en un lieu situé aujourd'hui sur la commune de Bagger-Pican. Ils choisissent un terrain orienté au midi, adossé à la falaise, le long de l'ancienne voie romaine Corseul-Avranches, empruntée au Moyen Âge par les pèlerins qui se rendent au Mont-Saint-Michel. Cette parcelle bien abritée domine un vallon marécageux qui sert d'écrin à une source : la fontaine Trégoyeur appelée aujourd'hui Saint-Macaire. Cette région semble au XIII^e siècle donner lieu à une intense activité religieuse : à l'ouest : Dol est le centre d'un évêché puissant qui assure le patronage de l'église de Bagger-Pican ; à l'est des moines cisterciens édifient l'abbaye de La Vieuville, tandis qu'au nord-est des bénédictins se sont installés à Saint-Broladre. Il semble que les picanais aient mal accepté cette nouvelle implantation ecclésiastique. Les prémontrés se consacrent à l'accueil des pèlerins, nombreux dans cette zone fréquentée, et ils tirent parti de la présence, à proximité de leur chapelle, de la fontaine de Trégoyeur dont l'eau pure a des vertus médicinales. Cette dernière prendra le nom de Saint-Macaire, un saint connu pour ses vertus thérapeutiques. En 1209 le conflit éclate entre les picanais, interdits de séjour dans la chapelle du prieuré, et les prémontrés qui réservent leur sanctuaire aux pèlerins. L'acte de 1209 est une convention réglant le conflit entre les picanais et les prémontrés tout en précisant les règles unissant le prieuré aux chanoines de Dol.

Les prémontrés exercent peut-être aussi une activité hospitalière, comme en témoigne l'existence d'une parcelle de terre nommée l'hôpital à 500 mètres du prieuré.

Le prieuré dut bénéficier de donations de la part de seigneurs locaux : le nécrologe de Beauport porte mention vers 1300 d'un seigneur de Launay Beaudoin voisin du prieuré.

Mais Saint-Macaire ne tarde pas à périr. À cela on peut avancer deux raisons. L'éloignement de Beauport qui se désintéresse d'un établissement aux revenus trop faibles, et la politique d'annexions territoriales des seigneurs locaux.

En 1557 c'est un moine de La Vieuville qui en a le bénéfice ; vingt ans plus tard en 1575 le prieuré est vacant ; l'évêque de Dol en attribue la présentation au seigneur du lieu, Launay Beaudoin.

Quand Charles Colbert visite pour le roi l'évêché de Dol en 1665, il indique que «le prieuré Saint-Macaire ne vaut que 60 livres parce que la plupart du revenu a été usurpé par un gentilhomme du lieu nommé le sieur de La Mancelière». Charles Colbert donne un tableau peu flatteur de ce personnage, identifié à Jean Lescu de La Mancelière : «sa famille est ancienne, mais non pas fort noble ; ses pairs n'ont acquis aucun service par leurs mérites, ni aucune

considération... Il est réputé fort violent, tyrannise ses vassaux, fait des usurpations et se fait fort des appuis qu'il a au parlement». On comprend que les chanoines de Beauport aient abandonné leurs droits sur le prieuré n'ayant aucun intérêt à engager des procès dans de telles conditions et cela pour un revenu ecclésiastique qui est le plus faible de l'évêché de Dol ! En 1726 la descendante de Lescu épouse même l'un des hommes phares du parlement de Bretagne : Louis René de Caradec de La Chalotais. Mais les prétentions hégémoniques de la famille de La Mancelière inquiètent l'évêque de Dol qui dépose une requête devant le roi considérant que son droit de justice est bafoué. Le 19 juillet 1727 le roi ordonne au seigneur de La Mancelière de ne pas troubler la justice de l'évêché. Dès le 8 juin de la même année, un chanoine de Beauport est nommé prieur de Saint-Macaire. Cela n'est sans doute pas un hasard : le père Jean-Baptiste Le Vayer est un homme expérimenté : il a été sous prieur de l'abbaye et il en est le procureur. Mais sa présence régulière à l'abbaye jusqu'en 1747 suggère qu'il ne résida sans doute pas à Saint-Macaire ; il est cependant l'ultime lien historique et spirituel entre Beauport et son prieuré. Nous ignorons à quelle date il quitta ce poste, mais à partir de 1737 jusqu'à la Révolution, les prieurs de Saint-Macaire furent toujours présentés par les seigneurs de La Mancelière.

En 1771, le prieuré figure parmi les biens des sieurs de La Mancelière, comme en témoigne un mémoire des revenus de Saint-Macaire retrouvé aux Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine par Bernard Pointel. Le prieuré comprend :

- *Le clos du fief au moine dans la paroisse de Cherruex (4 journaux)*
- *Deux pièces de terre, l'une près du moulin à vent des Villeneuves, l'autre appelé «Pièce du dessus l'Essart» (4 jx Ω)*
- *La pièce de devant la chapelle du prieuré et le clos joignant l'étang (4 jx)*
- *Les coulées et buttes qui sont auprès de la chapelle*
- *Le terrain où était la chapelle avec de vieilles murailles*

L'ensemble est affermé pour la modique somme de 75 livres par an.

D'après ce document, le prieuré semble déjà très ruiné.

Aujourd'hui seules quelques pierres de l'angle sud-est, mises à jour par M. Lemonnier (voir photo), restent visibles...

4. Conclusion provisoire

À l'image des abbayes cisterciennes ou clunisiennes, l'abbaye de Beauport a assuré son développement économique et spirituel en s'appuyant sur un réseau de granges et de prieurés actif dès sa fondation. Les prémontrés de Beauport surent solliciter les fonds qui leur permirent de mettre en place un temporel bien géré. La complémentarité des granges suggère un espace maîtrisé. Les chanoines mirent à profit les ressources variées que leur offraient leurs dépendances. Ils furent certainement des entrepreneurs efficaces qui, sans innover techniquement, utilisèrent avec intelligence les potentialités naturelles. Grâce au réseau des granges et des prieurés, l'abbaye de Beauport était une entreprise agricole qui sut aussi tirer parti de la maîtrise hydraulique pour amener et évacuer l'eau, moudre le grain, fouler les toiles et développer la métallurgie. Nous ignorons encore presque tout de certaines de ces activités ainsi que de la commercialisation des produits fabriqués ; mais l'étude des granges constitue certainement une piste déterminante afin de mieux comprendre l'essor économique de Beauport dès le XIII^e siècle.

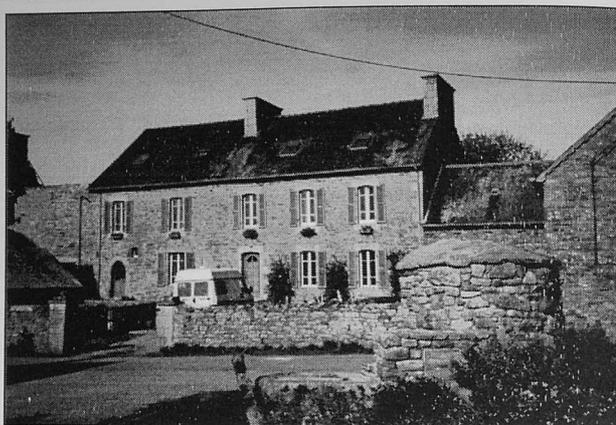
BIBLIOGRAPHIE

- Archives départementales, série H 36, 38, 46, 47, 49
- Rentier de Beauport 1790 (collection privée)
- Jean-Bernard et Marie Cornelius, *«Saint-Rion, la longue histoire d'une petite île»*, Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord CXII (1982)
- Nathalie Molines et Philippe Guigon, *«Les églises des îles de Bretagne»*, Institut culturel de Bretagne, 1997
- *«La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy»*, CRBC, 1978
- Bernard Pointel, *«Baguer Pican des origines à la Révolution»*, Mairie de Baguer Pican, 2000
- *«De la Bretagne à la Silésie, Mémoires d'exil de Hervé-Julien Le Sage»*, par Xavier Lavagne d'Ortigue, Paris, 1983
- Soizic Le Rohellec, *«Le temporel de l'abbaye ND de Beauport au XVIII^e siècle»*, Mémoire de maîtrise, 1993
- Annie-Claude Ballini, *«Le prieuré des Fontaines, une dépendance de Beauport»*, in *«Abbaye de Beauport, huit siècles d'histoire en Goëlo»*, 2002

NOTES

1. Afféagement : procédure par laquelle des terres seigneuriales sont divisées pour être mises en valeur (le seigneur abandonne le fond). Beauport utilisera plutôt le bail à convenant, caractérisé par le fait que le fond de l'exploitation reste la propriété de l'abbaye, tandis que les édifices et le mobilier appartiennent à l'occupant (convenancier). Entre 1657 et 1663 Beauport créa quatorze convenants sur le territoire de Plouézec, ce qui montre la volonté des chanoines de mettre en valeur leurs terres.
2. Le fermier de la grange du Bois occupait une position enviable et respectée. Il est remarquable que cette fonction ait été confiée à des femmes par les prémontrés.
3. Ces mêmes cultures sont encore pratiquées vers 1830 par le fermier du député Charles Armez, propriétaire de l'île.
4. "De la Bretagne à la Silésie, mémoire d'exil de Hervé-Julien Le Sage", Xavier Lavagne d'Ortigue, Paris 1983.
5. L'auteur a déjà publié une étude sur le prieuré des Fontaines dans les cahiers de Beauport n° 4.
6. Ma gratitude va à Bernard Pointel, directeur de l'école de Baguer-Pican, qui a effectué une monographie remarquable et qui m'a communiqué ses connaissances sur le prieuré, ainsi qu'à Jean-Baptiste Lemonnier, découvreur d'une pierre d'angle du prieuré et qui entretient avec ferveur la fontaine Saint-Macaire.
7. En l'état actuel de nos connaissances, nous ignorons quel est le saint Macaire vénéré dans le prieuré. Il existe 17 saints Macaire dans le calendrier catholique ! Il est possible qu'il s'agisse de l'un des plus connus, saint Macaire dit le Jeune ou l'Ermite, né à Alexandrie, mort entre 395 et 404. Mais il peut s'agir de saint Macaire patriarche de Jérusalem, mort en 334, dont les reliques furent transportées à l'abbaye de Saint-Florent (qui possédait une succursale à Dol) ... ou encore de saint Macaire des Mauges (en Anjou), un compagnon de saint Martin.

Annie-Claude Ballini



Grange du Bois : Aile sud (côté cour).
(Photo A-C. Ballini)



Grange du Bois : Aile sud (façade extérieure).
(Photo A-C. Ballini)

Annie-Claude Ballini



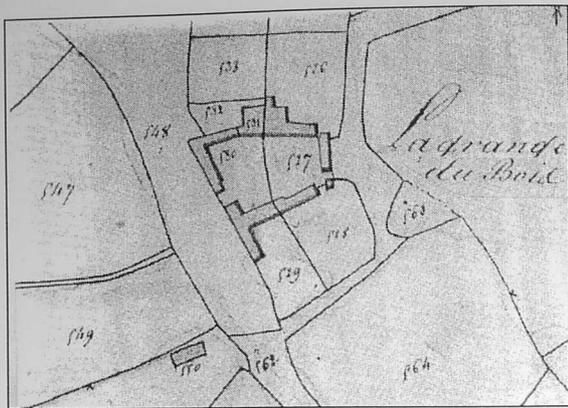
Grange du Bois : Aile orientale
(Photo A-C. Ballini)



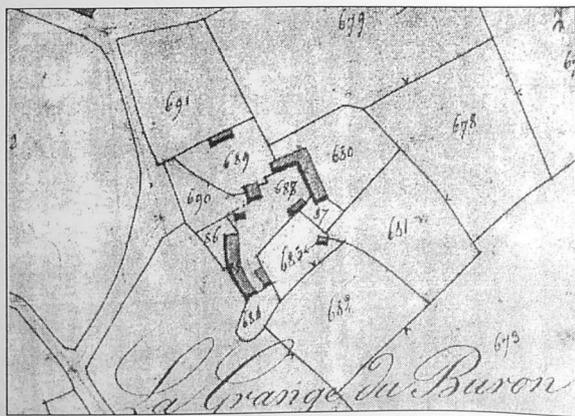
Grange du Bois : Aile nord avec le puits restauré
(Photo A-C. Ballini)

Granges et prieurés de Beauport

Annie-Claude Ballini



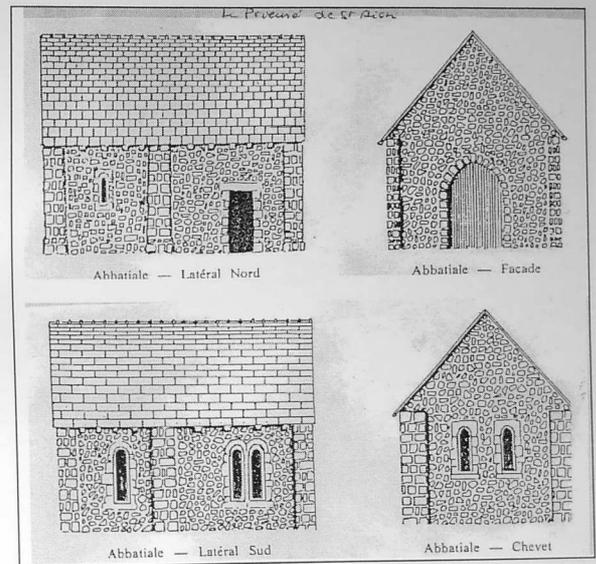
Grange du Bois : Cadastre de Plouezec (1832)



Grange du Bois : Cadastre de Plouezec (1832)

Granges et prieurés de Beauport

Annie-Claude Ballini



Abbatale - Latéral Nord

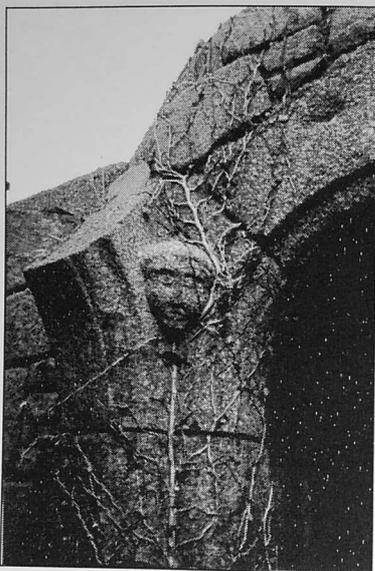
Abbatale - Facade

Abbatale - Latéral Sud

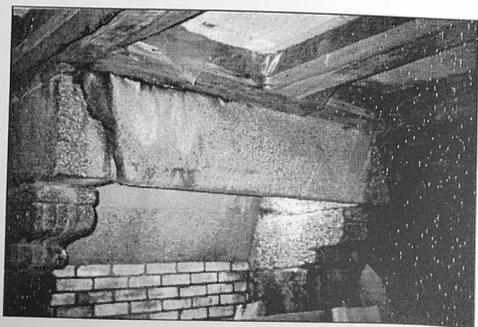
Abbatale - Chevet



Abbatale de St Rion
(Dessins de Cornelius, Photo A-C. Ballini)



St Rion (détails)
(Photos A-C. Ballini)



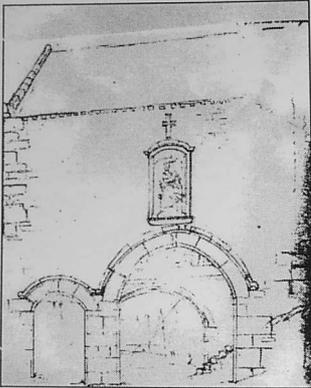
Logis-porte du prieuré des Fontaines (côté route)
(Photo A-C. Ballini)



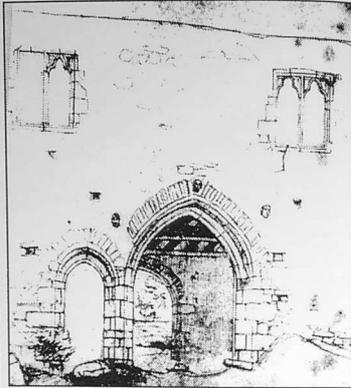
Logis-porte (côté cour)
(Photo A-C. Ballini)

Granges et prieurés de Beauport

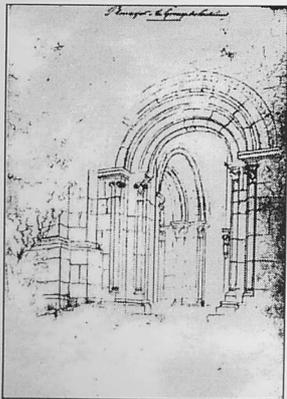
Annie-Claude Ballini



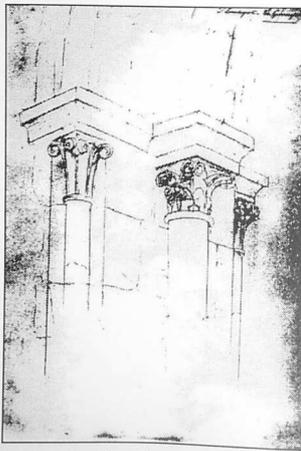
Logis-porte de l'abbaye de Beauport
(détruit vers 1890)
(dessins d'Alfred Ramé, milieu XIX^e siècle)



Logis-porte du prieuré des Fontaines

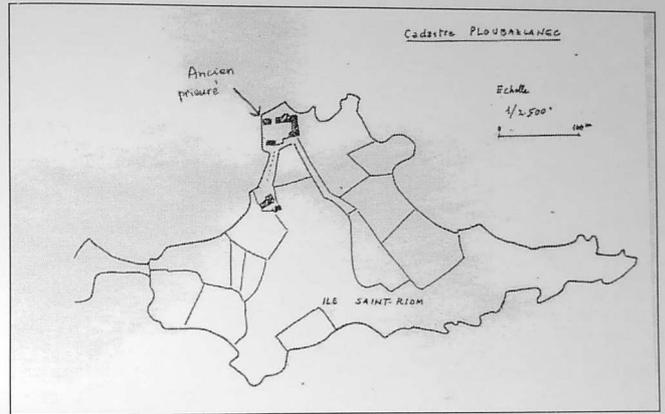


Détails de la chapelle du prieuré des Fontaines (détruits)

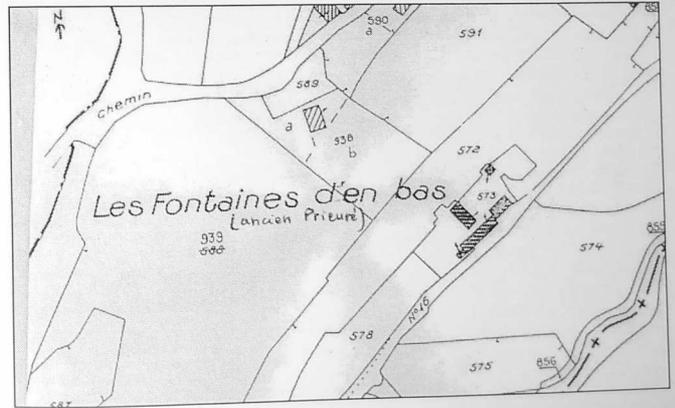


Granges et prieurés de Beauport

Annie-Claude Ballini



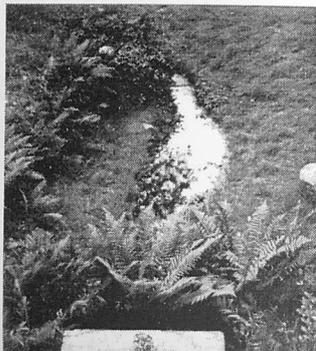
Prieuré des Fontaines : Cadastre de Ploubazlanec



Prieuré des Fontaines : Cadastre de Plouagat



Angle nord-est du prieuré St Macaire.
(Fondation mise à jour en 1996 par M. Jean-Baptiste Lemonnier)
(Photo A-C. Ballini)



Vallon de la Fontaine St Macaire à Baguer Pican
(Photo A-C. Ballini)

1. Le pardon, élément du culte paroissial breton.

À l'origine le mot *pardon* désigne la fête d'une église ou d'une chapelle ayant obtenu des indulgences (ou pardons) de la papauté. En Basse Bretagne, le pardon est une fête paroissiale annuelle ayant une composante spirituelle et une composante festive. Son importance a évolué au cours du temps ; le XIXe siècle fut la grande époque des pardons dont la plupart sont toujours célébrés aujourd'hui, généralement sous une forme simplifiée.

Le recteur de la paroisse qui célèbre le pardon¹ invite ses confrères et demande à l'un d'eux de présider ; c'est le pardonneur. Celui-ci célébrera la messe solennelle du pardon et prononcera un sermon pour l'édification spirituelle des assistants ; à cette occasion on demandera la protection divine pour les dangers que les paroissiens vont affronter au cours de l'année (naufrages, famine, maladies...). L'après-midi, on chante les vêpres.

Il y avait aussi une messe de vigile la veille au soir et tous les prêtres disponibles assuraient les confessions. Schématiquement, la vigile était la pénitence et le pardon venait à tous lors de la messe solennelle.

La procession après la messe est un élément essentiel du pardon ; elle permet de montrer à tous l'importance de l'effectif des paroissiens ainsi que celle du patrimoine sacré (reliques, bannières, vases sacrés, statues...) qui sort de l'église à cette occasion. Le parcours de la procession est imposé par une ou plusieurs visites dans des lieux sanctifiés de la paroisse (chapelle, calvaire, statue ancienne...) ; mais comme le trajet s'effectue dans le domaine public, il faut tenir compte des obligations légales et aussi de la circulation automobile, de sorte que la plupart des trajets traditionnels au XIXe siècle sont aujourd'hui impraticables.

Souvent le trajet était important ; la coutume voulait alors que de pieuses paroissiennes installent des reposoirs fleuris. Cela permettait aux porteurs de bannières de se reposer et à chacun de bavarder un peu.

Une fois la procession terminée, la composante festive pouvait commencer. Jadis c'était une kermesse qui occupait toute l'après-midi. La composante spirituelle s'achevait par les vêpres ; cette cérémonie, qui coupait l'après-midi, fut peu à peu délaissée tandis que l'ouverture d'esprit du clergé le conduira à abandonner les critiques du début du siècle sur le danger des réjouissances profanes, telles que les danses, repas, luttes.

Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

En fait les composantes festives disparaissent peu à peu ; il y a d'autres occasions d'aller danser... Il en fut de même de l'aspect kermesse, ce qui entraîna une perte financière pour la paroisse.

Les pardons s'inscrivent dans une longue tradition, mais dans une tradition bien vivante. Beaucoup de pardons ont revêtu une dimension nouvelle : la plupart ont été fixés de nos jours pendant la période estivale, faisant coïncider tourisme et affirmation d'une authentique identité.

Le succès des pardons pendant la période estivale révèle la complexité du mouvement de renouveau auquel on assiste depuis une décennie. La plupart rassemble des publics très divers, et parfois surprenants, tel le pardon des motards créé à Porcaro en 1979.

Le pardon de Notre-Dame de Beauport, dont nous allons parler dans cet article, a lui aussi évolué : longtemps célébré le dernier dimanche d'août, il est maintenant sous la forme d'une procession à la vigile le 14 août suivie d'un feu de joie, avec le lendemain une messe solennelle célébrée dans l'abbatiale de Beauport.

2. Le pardon est l'expression de la vox populi des paroissiens

Concentrons nous sur la partie spirituelle du pardon ; elle pose des problèmes complexes qu'il faudra résoudre en explorant cas par cas l'histoire de ces cérémonies. Un problème essentiel concerne le nom du pardon.

Chaque paroisse a un patron officiel, inscrit dans l'annuaire de l'évêché. Il a été fixé par l'évêque lors de la consécration permettant de dire la messe et de baptiser dans un lieu de culte, qui deviendra ainsi l'église de la paroisse. À Kéridy, le patron est St Samson, évêque de Dol, qui est arrivé en Armorique au VI^e siècle, venant de l'île de Bretagne. La paroisse de Kéridy, ainsi rattachée à l'évêché de Dol, est plus que millénaire ; elle est antérieure aux invasions normandes.

Très souvent le pardon coïncide avec la fête patronale ; mais ce n'est pas le cas à Kéridy aujourd'hui, puisque le patron de la paroisse est St Samson, alors que le pardon est consacré à Notre-Dame de Beauport.

Les paroisses peuvent célébrer plusieurs pardons si elles ont sur leur territoire plusieurs lieux consacrés. À Kéridy on a donc oublié St Samson, le patron de l'évêché de Dol, qui contribua efficacement à la christianisation de l'Armorique au VI^e siècle. Le pardon le plus ancien est celui de sainte Barbe, célébré le jour de l'Ascension. Le petit cellier qui jouxte la chapelle laisse deviner l'importance de la foule des pèlerins qui y assistait (on y entreposait des provisions).

La paroisse voisine, Plouézec, dont dépend Beauport pendant six siècles, est consacrée à Saint-Pierre. Pourquoi pas un pardon de Saint-Pierre ? En fait le pardon annuel de Plouézec est consacré à ND du Gavel, du nom d'une chapelle sise au Terron, complètement détruite à la Révolution, et dont les pierres ont servi à construire le moulin de Beauport. ND du Gavel se trouvait dans la paroisse de Plouézec et non dans celle de Kéridy, ce qui explique qu'après la Révolution les dévotions qui l'entouraient furent transférées à Plouézec.

Ces exemples montrent bien l'ancienneté mais aussi la complexité de l'histoire des pardons. C'est la vox populi des paroissiens qui reconnaît la sainteté d'un lieu ou d'un personnage, en le proclamant saint (et digne de dévotion). L'intervention du magistère est récente, tel que le montre l'intronisation de ND du Gavel à Plouézec par Mr Caffarelli en 1815.

Les innombrables petits pardons ont conservé leur origine ancienne ; les paroissiens décident de placer les fêtes religieuses sous le patronage de saints anciens qu'ils vénèrent et dont ils jugent la protection efficace. Cela est découlé de la consécration de l'église de la

Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

paroisse, par l'évêque, qui a imposé un nom officiel il y a plusieurs siècles. À travers leurs saints patrons, les paroissiens manifestent aussi leur identité communautaire.

3. Le pardon de Beauport — une histoire récente

Dans les numéros de la Presse d'Armor et de Ouest-France publiée peu après le 14 août 2003, on peut lire le compte-rendu du pardon de Beauport célébré le soir du 14 août dans l'abbatiale de l'abbaye par l'abbé Raoul, recteur de la paroisse de Kéridy.

Le recteur, qui fut aussi le pardonneur, a prononcé un sermon rappelant l'arrivée des prémôntrés au début du XIII^e siècle, mais insistant sur le fait que le christianisme était implanté dans la région six siècles avant. Ce sont des chrétiens venus de l'île de Bretagne qui ont introduit le christianisme ; n'oublions pas cette antériorité des diocèses de Dol, de Saint-Brieuc, de Tréguier... sur les chanoines de Beauport.

La procession traditionnelle fut suivie par environ 150 personnes jusqu'à la mer, la sécheresse interdisant le traditionnel feu de joie.

Nous ne savons rien sur le pardon avant 1890. Jean-Marie Le Rochais cite trois pardons sur le territoire de Kéridy en 1872 : celui de Sainte-Barbe le jeudi de l'Ascension, le grand pardon le 8 septembre (ND de Beauport ?) Ainsi qu'un mystérieux pardon de saint Norbert sur lequel nous n'avons aucune documentation. L'auteur a-t-il eu cette information par une paroissienne âgée qui avait entendu parler de la solennité de saint Norbert célébrée par les prémôntrés le 11 juillet ? Mais cette célébration ne faisait pas l'objet d'une procession en dehors de l'abbaye. Cependant l'aspect festif était présent : tous les chanoines en paroisse devaient être à Beauport ce jour là et un bon repas s'y déroulait ! Quant à l'abbé Guillotin de Corson il ne mentionne en 1889 que le pardon de Sainte-Barbe !

Nous allons voir que le pardon moderne est étroitement lié aux bouleversements territoriaux qui affectent Kéridy au XIX^e siècle et au contexte historique : luttes politiques et pêche à l'Islande.

Il convient de rappeler au lecteur que le territoire de Kéridy a beaucoup changé depuis un siècle et demi. Kéridy était sous l'ancien régime une paroisse de l'évêché de Dol. Le bourg était situé sur la colline de Sainte-Barbe où se trouvait une modeste église paroissiale, disparue aujourd'hui. Desservie par un prieur recteur nommé par l'abbaye, la paroisse était pauvre et abritait surtout une population de pêcheurs, qui disposait du havre de Kerarzac. Devenue commune, Kéridy avait peu de ressources, surtout en comparaison de Plouézec qui avait hérité des bois de Beauport. Par l'ordonnance du 18 décembre 1831, les kéridiens obtinrent une extension substantielle vers le nord par l'annexion des villages de Kermen et du Terron (en Plouézec) et des villages du Guern, de Lande Colas, du Runiou et de Beauport. Cela permit à la commune d'établir son centre dans l'abbaye. Dès 1834 la municipalité de Kéridy loue l'aile des convers, puis en 1838 elle rachète l'aile orientale afin d'y installer la mairie et les écoles. Restait la question de l'église paroissiale. La décision de la déplacer fut l'objet d'une réflexion globale de grande ampleur.

En 1856 le bourg de Kéridy fut transféré du Vieux Bourg au village du Terron. Cela impliquait l'abandon de l'église et du presbytère, en piteux état, au profit d'un nouvel emplacement. On aurait pu faire le choix alors d'implanter le sanctuaire dans l'ancienne église abbatiale, près de la mairie et des écoles. Mais l'église de Beauport était très ruinée, et de plus n'appartenait pas à la commune mais à un propriétaire privé : le comte Poninski. La décision fut donc prise d'édifier un nouveau sanctuaire plus au nord, au Terron en face de la vieille fontaine sur la route de Paimpol. L'église fut achevée en 1862 et placée sous le patronage de saint Samson, l'antique patron de Dol et de l'ancienne église. Le grand démantèlement laissa

Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

des traces profondes : les habitants du Vieux Bourg boudèrent longtemps la nouvelle église... Mais le glissement vers le Terron était inéluctable.

En 1884 les écoles s'installèrent au Terron, bientôt suivies par la mairie en 1890.

Une fois ces changements accomplis, il restait à doter la paroisse d'un pardon digne de rivaliser avec ceux de Paimpol et de Plouézec. Mais le pardon de ND de Beauport était plus que cela : il allait fonder la nouvelle unité communautaire des kérityens. L'arrivée à Kérity en 1890 précisément du curé Henri Fromal donna l'élan nécessaire, d'autant qu'à Paimpol la guerre entre la municipalité républicaine anticléricale et la paroisse battait son plein. À Kérity même il convenait de redresser la pratique religieuse : le maire François Jacob était un ardent républicain, des plus zélés, et le café-restaurant « à la descente des républicains » attirait les partisans du député Armez³ et les anticléricaux de tous poils.

Mais c'était aussi l'époque de la grande pêche à Islande. Les conditions de vie des pêcheurs, très nombreux à Kérity, le nombre élevé des naufrages, la douleur des familles, rendaient la ferveur populaire plus intense et nécessaire. Dans ces conditions, le pardon devenait tout naturellement le moment privilégié où se forgerait l'identité de la paroisse.

La procession se déroulait depuis l'église jusqu'à l'entrée de l'abbaye. Le passage fut facilité par la destruction de l'ancienne porterie (vers 1890) qui libéra l'accès à l'abbaye. Des photographies et des cartes postales montrent son importance jusque dans les années 1960. De pieuses paroissiennes, dont Mlle Yvonne Gomond, installaient un reposoir à l'entrée de l'abbaye. De nombreux kérityens se souviennent aussi plus tard de l'autel fleuri par les soins de Denise Le Calvez.

Le pardon de ND de Beauport fonctionna ainsi jusqu'en 1980. À l'initiative d'un groupe de paroissiens dynamiques et du curé Pierre Le Bonté, la cérémonie fut modifiée. Les festivités se déroulaient toujours en deux temps : le samedi soir après les vêpres on allumait des feux de joie sur la grève tandis que le lendemain un office solennel se déroulait à l'intérieur de l'antique abbatale. Afin d'installer un lien spirituel entre l'abbaye et le pardon de Kérity, Michel Lec'hvien⁴ fit venir un religieux prémontré, le père Adrien Cappe, qui célébra la messe le 24 août 1980 pour la première fois dans l'abbatale. Le successeur de l'abbé Le Bonté, l'abbé Raoul, fit coïncider ensuite la date du pardon avec le 15 août.

En 1992 le rachat de l'abbaye par le conservatoire du littoral ne modifiera pas la situation du pardon, mais obligea les paroissiens à négocier avec un nouveau propriétaire dont les objectifs ne sont pas cultuels...

4. Quel avenir pour le pardon de Beauport ?

L'abbaye de Beauport fut active pendant six siècles (1202 — 1990). Les bâtiments ont risqué la ruine et sont restaurés grâce à l'AGRAB (association pour la gestion et la rénovation de l'abbaye de Beauport). L'histoire de l'abbaye commence à être mieux connue grâce aux efforts des Amis de Beauport.

Nous venons de voir que le pardon ND de Beauport n'a qu'un siècle d'existence et qu'il n'a que peu de liens historiques avec l'abbaye de Beauport. Cependant, au delà de sa fonction religieuse, ce pardon a une signification forte pour tous les kérityens et il convient d'en favoriser le maintien à un double titre :

- Il marque l'achèvement du processus historique qui permit aux kérityens d'affirmer leur identité communautaire après l'histoire mouvementée du XIXe siècle.
- Il marque aussi le renouveau de liens spirituels interrompus entre les prémontrés et une paroisse gérée jadis par Beauport, et dont le prieur recteur était un prémontré.

Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

La renaissance actuelle de l'abbaye de Beauport permet de penser que plusieurs anciennes paroisses de l'abbaye souhaitent faire revivre les liens qui les unissaient aussi à l'abbaye. La cérémonie exceptionnelle du 15 août 2002, regroupant fraternellement des paroisses de Beauport et les frères prémontrés, a fait la démonstration de cette aspiration.

L'idée de renouer avec un espace prémontré autour de l'abbaye pourrait être déclinée de multiples manières : telles que la mise en commun des recherches historiques⁵ dans les anciennes paroisses, un plus grand engagement dans la gestion de l'abbaye et dans son avenir pour le service des populations locales. Dans cette perspective, le pardon pourrait être le lien spirituel et festif constituant le socle (ou un élément) de cette future communauté autour de Beauport.

BIBLIOGRAPHIE

- Jean-Marie Le Rochais, « Paimpol et ses environs », 1872
Abbé Guillotin de Corson, « Les sanctuaires du pays de Paimpol », Vannes 1889
Anatole Le Bras, « Histoire des pardons », 1894
Henri Quéfellec, « La Bretagne des pardons », 1962
Le Touzey et Ané, Encyclopédie « Le catholicisme hier, aujourd'hui et demain », 1985, tome X
Michel Lagrée, « Religions et cultures en Bretagne », Fayard, Paris 1992
Georges Provost, « La fête et le sacré : pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles », Le Cerf, Paris 1998
Michel-Yves Bernard, « La commune et la paroisse de Kérity », Comité de Kérity 1998
Annie-Claude Ballini, « Pardons bretons, une tradition vivante », Bulletin « Autour de Beauport » 1999
Yves Le Pannerer, « La paroisse de Plouézec », Plouézec 2000

NOTES

- 1 Curieusement, c'est en Basse Bretagne (pays bretonnant) que l'on trouve le PARDON, désigné par un terme provenant du latin (*per donare...*). Un ancien texte (1499) le cite au milieu d'autres termes bretons. Il n'y a pas de pardons en Haute Bretagne (pays gallo), mais des « Assemblées », dont le nombre et l'importance ne peuvent se comparer avec les pardons des pays bretonnants.
Les spécialistes distinguent les « grands pardons », officiellement reconnus par le magistère ecclésiastique et souvent de création récente (saint Yves, à Tréguier, sainte Anne d'Auray, le Folgoët...), et les « petits pardons », émanations de la vox populi.
2 Ce qui signifie Notre Dame du Beceau (ou de la Crèche...)
Des spécialistes de la mariologie pensent qu'un croisé, au retour de Terre Sainte, a fait construire une chapelle, introduisant ainsi cette dévotion dans la région.
3 Louis Armez (1838-1917), député républicain de la circonscription de 1881 à 1917.
4 Originaire de Kérity, longtemps guide à Beauport, Michel Lec'hvien est actuellement directeur du collège Saint-Joseph à Paimpol et secrétaire des Amis de Beauport.
5 L'étude du cahier de paroisse de Kérity sera réalisée prochainement par les Amis de Beauport.

SOMMAIRES DES CAHIERS DE BEAUPORT (les Cahiers nos 1 à 5 sont aujourd'hui épuisés)

- N°1 - 1994 :
Laurence Meiffret : Introduction
Annie-Claude Ballini : Prosper Méricmé à Beauport
Annie-Claude Ballini : De l'abbaye réelle à l'abbaye rêvée

Les Cahiers de Beauport n° 9 - 2003 - 59

Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

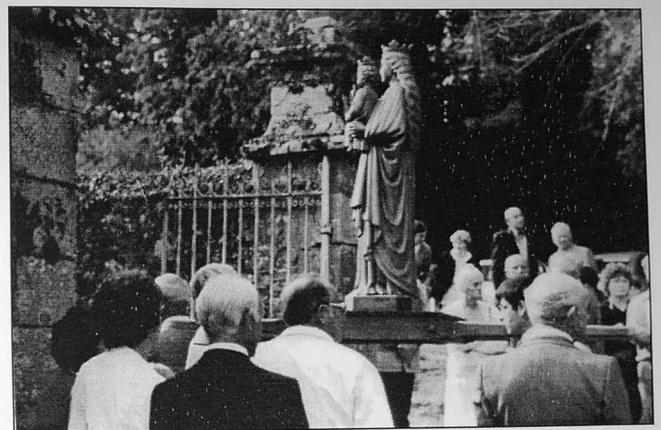


Le pardon de Kéridy au début du XX^e siècle

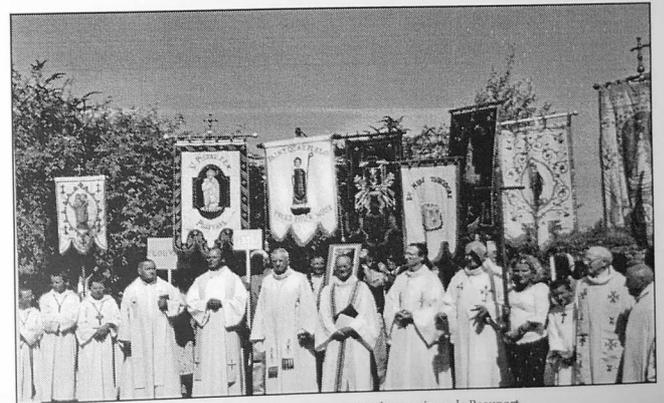


Le pardon de Notre-Dame de Beauport

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini



Arrivée de la procession devant l'abbatiale de Beauport (années 1980)
(Photo Amis de Beauport)



Cérémonie du 15 août 2002 regroupant les paroisses de Beauport
(Photo D. Le Meur)

SOMMAIRES DES CAHIERS DE BEAUPORT
(les Cahiers nos 1 à 5 sont aujourd'hui épuisés)

- N°1 – 1994 :
Laurence Meiffret : *Introduction*
Annie-Claude Ballini : *Prosper Mérimée à Beauport*
Annie-Claude Ballini : *De l'abbaye réelle à l'abbaye rêvée*
Prosper Mérimée : *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France* (extraits sur Beauport) [1836]
Jules Morvan : *L'abbaye de Beauport : étude historique et archéologique* [1920]
Maurice Mesnard : *Notes sur l'histoire de l'abbaye de Beauport [1947-48] : Les pêcheries de Beauport au XVIII^e siècle – Le droit de mesurage ...*
Hervé Le Goff : *Les abbayes bretonnes* (pages relatives à Beauport) [1984]
A.-C. Ballini : *Révolutionnaires ou réfractaires : Les hommes de Beauport à la croisée des chemins*
Louis Chauris : *Emploi de roches volcaniques dans les édifices religieux anciens du Trégorrois* (extraits relatifs à l'abbaye de Beauport) [1992]
- N°2 – 1995 :
Yves Le Bonniec : *De Saint Rion à Beauport : la naissance d'une abbaye*
Soizic Le Rohellec : *La vie profane à l'abbaye de Beauport au XVIII^e siècle*
Annie-Claude Ballini : *Le domaine de Beauport de la Révolution à Jules Ferry (1790-1890)*
- N°3 – 1996 :
Danielle Duceur : *L'abbaye Sainte-Trinité de La Lucerne : fouilles et découvertes au cours de sa restauration (1959-1994)*
Jacques Dervilly et Daniel Giraudon : *Chemins de Saint Yves et Chemins de Beauport dans la tradition orale*
François Attal : *Maîtrise, aménagement et exploitation de l'espace côtier en Goëlo par les religieux de l'abbaye de Beauport (XIII^e-XV^e siècles)*
Annie-Claude et Yves Ballini, Gildas Conan et Yves de Sagazan : *Beauport au fil de l'eau, étude préliminaire sur les réseaux hydrauliques de l'abbaye de Beauport*
- N°4 – 1997 :
Dominique-Marie Dauzet : *Saint-Norbert patron des Prémontrés*
Xavier Lavagne d'Ortigue : *Hervé Julien Le Sage, de Beauport à la Silésie*
Michel-Yves Bernard et Anne Lejeune : *L'abbaye de Beauport et ses archives*
- N°5 – 1998 :
Robert-Henri Bautier : *Les «courts» de l'ordre de Prémontré au XII^e siècle, formation et premiers développements*
Annie-Claude Ballini : *Le Prieuré des Fontaines, une dépendance de l'abbaye de Beauport*
Loïc Thomas : *Contes et légendes autour de Beauport*
- N°6 – 1999 :
Fanny Tournier : *Fouilles de la Salle au Duc de l'abbaye de Beauport*
Christophe Renault : *Les voyageurs-archéologues à l'abbaye de Beauport (1814-1880)*
Pierre-Roland Giot : *L'île Lavret près de Bréhat* [fouilles de 1977 à 1984]
- N°7 – 2000 :
André Dufief : *L'abbaye de Bégard et la réforme cistercienne en Bretagne (XII^e-XIII^e siècles)*
Jean-Christophe Cassard : *Les Bretons et la mer au Moyen Âge*
Abbé Yves Pascal Castel : *Les sept étapes du Tro Breiz*
Paolig Combot : *Jean Conan, un iconoclaste breton aux XVIII^e et XIX^e siècles ?*
- N°8 – 2001 :
Michel-Yves Bernard et Yves Ballini : *Les livres et la lecture à l'abbaye de Beauport aux XVII^e et XVIII^e siècles*
Sébastien Vatié : *Un «atelier sceau» dans la Salle au Duc*
François Chappé : *Sur les traces du patrimoine ... Réflexions*
- N°9 – 2003 :
Amandine Venet : *L'obituaire de Beauport*
Annie-Claude Ballini : *Granges et prieurés de Beauport*
Michel-Yves Bernard : *Le pardon de Notre-Dame de Beauport*

L'année 2002, 10^e anniversaire de l'association des Amis de Beauport, a été marquée par la parution du livre

Beauport, huit siècles d'histoire en Goëlo

- Préface* de Claudy Lebreton,
président du Conseil Général des Côtes-d'Armor
- Avant propos* de Max Querrien, Conseiller d'État
honoraire, ancien président de la Caisse Nationale
des Monuments historiques et des Sites
- L'abbaye de Beauport,
promesses d'un nouveau rayonnement*
Dominique-Marie Dauzet
Saint-Norbert patron des Prémontrés
Origine et redécouverte :
Yves Le Bonniec
De Saint Rion à Beauport :
la naissance d'une abbaye
Bulle d'Innocent III de 1202 accordant sa protection
pontificale à l'abbaye de Beauport.
Annie-Claude Ballini
Mérimée à l'abbaye de Beauport
Prosper Mérimée
Notes d'un voyage dans l'ouest de la France
(extraits sur Beauport) [1836]
Christophe Renault
Les voyageurs-archéologues
à l'abbaye de Beauport (1814-1880)
Sources de l'histoire
Michel-Yves Bernard et Anne Lejeune
L'abbaye de Beauport et ses archives
Fanny Tournier
Fouilles de la Salle au Duc
de l'abbaye de Beauport
Sébastien Vatié
Recherches sur les sceaux de l'abbaye de Beauport
Les hommes de Beauport
A.-C. Ballini
Les chanoines de Beauport et la Révolution
Xavier Lavagne d'Ortigue
Hervé Julien Le Sage, de Beauport à la Silésie
- Paolig Combot
Jean Conan et Beauport
Espace et aménagement
François Attal
Maîtrise, aménagement et exploitation de
l'espace côtier en Goëlo par les religieux de
l'abbaye de Beauport (XIII^e-XV^e siècles)
Yves de Sagazan
Beauport au fil de l'eau ...étude des réseaux
hydrauliques de l'abbaye de Beauport
Annie-Claude Ballini
Le Prieuré des Fontaines,
une dépendance de l'abbaye de Beauport
Annie-Claude Ballini
Le domaine de Beauport de la Révolution
à Jules Ferry (1790-1890)
La vie profane du XIII^e au XVIII^e siècles
Michel-Yves Bernard et Anne Lejeune :
Quand l'abbé Pierre règlementait
la pitance à l'abbaye (XIII^e siècle)
Soizic Le Rohellec
Les arts de la table à l'abbaye de Beauport
à la fin du XVIII^e siècle
Annie-Claude Ballini
L'office et la bouche à l'abbaye de Beauport
Annie-Claude Ballini, Jacques Neubauer
et Henri Volé
Recherches sur les objets d'art
et mobiliers de l'abbaye de Beauport
Michel-Yves Bernard et Yves Ballini :
Les livres et la lecture à l'abbaye de Beauport
aux XVII^e et XVIII^e siècles
Légendes et traditions
Loïc Thomas
Contes et légendes autour de Beauport
Jacques Dervilly
Chemins de Saint Yves et chemins de Beauport
dans la tradition orale
Iconographie originale

Aquarelles de Jacky Gouault,
photographies, cartes, lithographies.

Notes

TABLE DES TEXTES

Annie-Claude Ballini

Avant-propos 3

Amandine Venet

L'Obituaire de Beauport 4

Annie-Claude Ballini

Granges et prieurés de Beauport 37

Michel-Yves Bernard et Annie-Claude Ballini

Le pardon de Notre-Dame de Beauport 55

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration de couverture

Dessin de Faudacq (1840-1916)

Pierres tombales de Jean de Kergozou et de sa femme Marie du Périer dessinées par le chevalier de Fréminville après son passage à l'abbaye en 1815 (Photo Ch. Renault), 15

Robert-Henri Bautier, membre de l'Institut examine le gisant du sieur de Kergozou. (Photo A.-C. Ballini), 15

Tombeau de Pierre Huet, abbé de Beauport de 1456 à 1479 par Fréminville (Photo Ch. Renault), 16

Tombeau de Pierre Huet par Alfred Ramé (vers 1850), 17

Fragment de pierre tumulaire d'un abbé (déposée dans le cloître) (Photo A.-C. Ballini), 17

Pierre tombale d'un abbé anonyme (XIII^e siècle ?)

(Photo A.M. Ollivier-Henry), 18

Pierre tombale d'un chevalier anonyme (abbatiale)

(Photo A.-C. Ballini), 35

Pierre tombale du XVII^e siècle (Photo A.-C. Ballini), 36

Grange du Bois : Aile sud (côté cour)

(Photo A.-C. Ballini), 46

Grange du Bois : Aile sud (façade extérieure), 46

Grange du Bois : Aile orientale (Photo A.-C. Ballini)

(Photo A.-C. Ballini), 47

Grange du Bois : Aile nord avec le puits restauré

(Photo A.-C. Ballini), 47

Grange du Bois : Cadastre de Plouezec (1832), 48

Abbatiale de St Rion (Dessins de Cornelius, Photo A.-C. Ballini), 49

St Rion (détails) (Photos A.-C. Ballini), 50

Logis-porte du prieuré des Fontaines (côté route)

(Photo A.-C. Ballini), 51

Logis-porte (côté cour) (Photo A.-C. Ballini), 51

Logis-porte de l'abbaye de Beauport (détruit vers 1890)

(dessins d'Alfred Ramé, milieu XIX^e siècle), 52

Logis-porte du prieuré des Fontaines, 52

Détails de la chapelle du prieuré des Fontaines, 52

Prieuré des Fontaines : Cadastre de Ploubazlanec, 53

Prieuré des Fontaines : Cadastre de Plouagat, 53

Angle nord-est du prieuré St Macaire

(Photo A.-C. Ballini), 54

Vallon de la Fontaine St Macaire à Bagger Pican

(Photo A.-C. Ballini), 54

Le pardon de Kérity au début du XX^e siècle, 60

Arrivée de la procession devant l'abbatiale de Beauport

(années 1980) (Photo Amis de Beauport), 61

Cérémonie du 15 août 2002 regroupant les paroisses de

Beauport (Photo D. Le Meur), 61

Collection

Recherches & Documents

DOMAINE BRETON

dirigée par
Claude Berger

Claude Berger et Françoise Racine

DU COTE DE PERROS

Perros-Guirec des origines à 1945

Claude Berger

FONTAINES RURALES

FONTAINES A CROYANCES

AU LITTORAL DU TREGOR OCCIDENTAL

Typologie architecturale

François Attal

BEAUPORT

Une abbaye de Prémontrés en Goëlle

Aménagement d'un espace côtier du XII^e au XV^e siècle

Collectif Trégor Patrimoines

MELANGES NICOLE CHOUTEAU

Olivier Pagès

LE TEMPLE DE LANLEFF

Claude Berger

FONTAINES DOMESTIQUES, FONTAINES SACRÉES

ENTRE LANNION ET LEZARDRIEUX

Michèle Turbin

LA CHAPELLE SAINT-JACQUES

EN TREMEVEN

Claude Berger/Patrick Worthington

TRESORS DU TREGOR

LES CHAPELLES



Collection

Mythes & Légendes

Pierre de La Haye

LE LÉGENDAIRE DU TRÉGOR



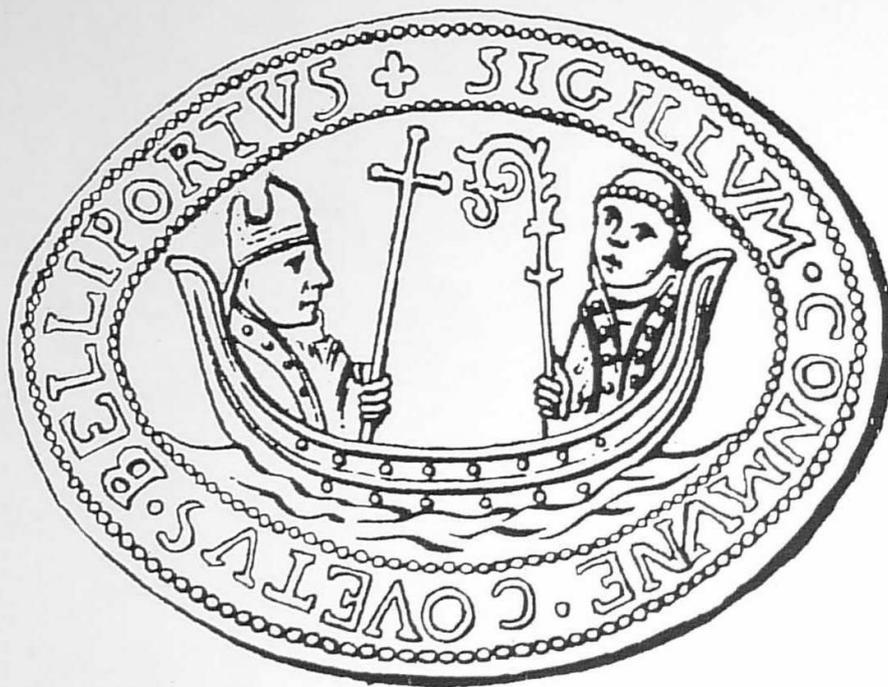
Collection

Biographie

Yves Lalès

MADAME JOURDAN OU LA DAME DE L'ILE MILLIAU

Association des Amis de l'Abbaye de Beauport



Abbaye de Beauport
22500 Paimpol